



Haiti

Rapport national de suivi sur la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo (2011-2013)

Nom du point focal: Marie Alta Jean Baptiste
Organisation: Ministère de l'Interieur, des Collectivités Territoriales et de la Sécurité Nationale
Titre / Position:
Adresse e-mail: altajeanbaptiste@yahoo.com
Téléphone:
Fax:

Période couverte par le rapport: 2011-2013
Rapport d'évaluation: Rapport final
Dernière mise à jour le: 14 April 2013
Date d'impression: 01 May 2013
Reporting langue: Français

Official report produced and published by the Government of 'Haiti'

<http://www.preventionweb.net/english/countries/americas/hti/>

Section 2: Objectifs stratégiques

Objectif stratégique Domaine 1

Domaine 1: Intégrer la réduction des risques de catastrophe dans les politiques et plans relatifs au développement durable

Déclaration d'objectif stratégique:

Une plus grande implication des décideurs dans la réduction des risques de catastrophes et son inclusion dans les politiques publiques, à travers :

- plusieurs plans d'investissements publics axés surtout sur la reconstruction et la réhabilitation (ref - Répartition des crédits budgétaires 2011 - 2012) ;
- la Stratégie nationale de réduction de la pauvreté, le DSNCRP ;
- le Plan d'action national pour le relèvement et le développement d'Haïti, 2010 – 2030 ;
- les plans nationaux et locaux ainsi que des stratégies sectorielles de développement ;
- les engagements politiques du gouvernement, la mobilisation d'un portefeuille intégré de projets de gestion du risque couvrant :
 - la dotation de moyens supplémentaires à la Protection civile ;
 - le renforcement institutionnel et le développement sectoriel contre les catastrophes (infrastructures et transport, secteur socio-économique, agriculture et environnement, institutions de réponse, évaluation des risques, systèmes d'alertes précoces, changement climatique...);
 - la préparation et la réponse aux urgences ;
 - la prévention et la reconstruction post-catastrophe ;
- les mécanismes multisectoriels de gestion des risques et des désastres relativement décentralisés.

Objectif stratégique Domaine 2

Domaine 2: Développer et renforcer les institutions, mécanismes et capacités pour accroître la résilience face aux aléas

Déclaration d'objectif stratégique:

De 2005 à 2012, le Système national de gestion des risques et des désastres (SNGRD) s'est renforcé à travers :

- la mise en œuvre d'un Plan d'action opérationnel de la structure centrale de coordination (le SPGRD) pour guider le travail et les actions institutionnelles de manière ordonnée ;
- la création et/ou la réactivation des structures départementales, communales et locales de GRD avec, parallèlement, l'élaboration et la validation de 10 plans d'urgences départementaux et 130 plans communaux ;
- le regroupement et/ou la réactivation de regroupement, pour une meilleure coordination des actions, des acteurs d'appui de la communauté internationale et de la société civile ;
- la création et le fonctionnement régulier d'entités sectorielles et thématiques ;
- la mise en place de systèmes pour évaluer, archiver et divulguer les informations nécessaires sur les aléas et les vulnérabilités dont des bases et banques de données, des cartes de risques, des sites Internet, des plans de communication, des campagnes de

sensibilisation ;

- le renforcement des institutions et mécanismes de réponse à travers la construction de centres d'opérations d'urgence (21 COUC (structures de proximité); extension physique et augmentation de la capacité technique du COUN entre 2010 et 2012 ; construction de 6 sur 10 COUD avec des dépôts périphériques ; construction de 17 casernes de pompiers) ; la formation de ressources humaines à tous les niveaux (central, local) ; la formation de 3.022 membres d'équipes de volontaires et mise en place de 302 conteneurs offrant un matériel d'intervention rapide ; l'élaboration de documents de référence (protocole et de normes de fonctionnement) ; l'information de la population ; l'octroi d'équipements de travail, de communication et d'intervention ; la mise en fonctionnement d'un réseau de communication par téléphone cellulaire - couvrant les 575 sections communales du pays - et de radiocommunication reliant le niveau central aux 10 chef- lieux de département (siège des CDGRD); la réalisation d'exercices annuels de simulation pour tester et développer les programmes de réponse aux catastrophes aux niveaux national, départemental et communal;
- la mise en place d'un système informatisé d'alerte précoce au niveau de 13 des 30 bassins versants importants du pays ; et
- l'assouplissement des procédures de décaissement de fonds en période d'urgence.

Objectif stratégique Domaine 3

Domaine 3: Envisager systématiquement la réduction des risques dans l'exécution des programmes de préparation aux urgences, de réponse et de relèvement

Déclaration d'objectif stratégique:

Plusieurs actions du gouvernement haïtien témoignent de l'incorporation des approches de réduction du risque dans les programmes liés à la gestion des désastres. Il y a lieu de retenir les suivantes :

- l'élévation de la réduction des risques au rang de priorité multisectorielle dans la stratégie de financement des programmes nationaux d'aide d'urgence, de réponse ainsi que de reconstruction des communautés affectées par les catastrophes ;
- le développement d'un guide de construction de petits bâtiments mais également de réhabilitation des habitations affectées par le tremblement de terre du 12 janvier 2010 tenant compte des principaux aléas - cyclone (force des vents) et tremblement de terre ;
- la formation de maçons et d'ingénieurs en vue de l'application systématique des guides de reconstruction,
- le développement d'un code national de construction ;
- le renforcement du service d'études des sols au MTPTECE ;
- la formation d'ingénieurs en évaluation des bâtiments (formation de base à l'université, formation complémentaire parallèlement à l'emploi) ;
- la création en 2010 d'une grande base de données du bâti dans la région métropolitaine de Port-au-Prince, avec des applications pour créer des plans pour la réhabilitation des quartiers, la coordination des travaux de reconstruction, la localisation des bâtiments ;
- la réalisation de deux études multirisques prenant en compte différentes menaces naturelles (hydrométéorologiques et géologiques) en 2009 et après le séisme du 12 janvier 2010 ;
- l'équipement du Bureau des mines et de l'énergie – création de l'unité technique de sismologie ;
- la réalisation d'études de micro-zonage à Port-au-Prince et l'initiation d'études dans le nord du pays ;

- la mise en place, l'harmonisation et l'utilisation des systèmes d'alerte précoce et d'alerte météorologique pour les inondations ;
- l'installation de marégraphes et le développement de procédures d'alerte au tsunami ;
- la mise en place de mécanismes visant à protéger et restaurer l'entretien régulier des écosystèmes haïtiens ;
- la mise en œuvre de projets divers relatifs à la conservation des sols, à la gestion des déchets et des programmes de reboisement ;
- La promulgation de décrets relatifs à l'interdiction d'utilisation de produits dangereux, polluants ainsi que la prise de mesures visant à assurer leurs applications ;
- la mise en place de politiques et plans sociaux de développement pour réduire la vulnérabilité des populations à risque - incluant la sécurisation des activités économiques en milieu rural face aux risques de catastrophes ;
- l'évaluation de l'impact sur le risque de catastrophes de projets tels que les routes, les mines, le développement touristique, etc. ; et
- les pratiques d'échange d'information sur les aléas pour effectuer des analyses post-catastrophes.

Section 3: Priorité d'action 1

Veiller à ce que la réduction des risques de catastrophe soit une priorité nationale et locale et à ce qu'il existe, pour mener à bien les activités correspondantes, un cadre institutionnel solide.

Priorité d'action 1: Indicateur 1

Une politique nationale et un cadre d'action légale de réduction du risque existent avec des responsabilités décentralisées et des capacités à différents niveaux.

Niveau de progrès atteint: 3

Engagement institutionnel acquis, mais avec des réalisations encore limitées et incomplètes

Questions clés et moyens de vérification

Les risques de catastrophe sont-ils pris en compte dans les décisions de planification et d'investissement public? Oui

Plan national de développement	Oui
<ul style="list-style-type: none">• Plan National de Gestion des Risques et Désastres (2001) [PDF - 347.75 KB]	
Stratégies sectorielles et plans	Oui
Stratégies et politiques en matière de changement climatique	Oui
Etudes de la stratégie de réduction de la pauvreté	Oui
Bilan commun des pays/Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (BCP/PNUAD)	Oui
Politique de défense civile, stratégie et planification des interventions d'urgence	Oui

Des dispositions législatives et/ou réglementaires ont-elles été prises pour la gestion des risques de catastrophe? Non

Description:

- Des actions de GRD sont régulièrement intégrées dans les programmes d'investissements publics (PIP) du gouvernement depuis l'année 2006. En plus, la thématique de la gestion des risques a été intégrée en tant qu'axe transversal dans le Document de stratégie nationale pour la croissance et la réduction de la pauvreté (DSNCRP) (2008 – 2011) ; dans le Plan d'Action National pour le Relèvement et le Développement d'Haïti (2010 – 2012) ayant suivi le séisme dévastateur du 12 janvier 2010 ; ainsi que dans la dernière version du DSNCRP (2011-2014);
- Le gouvernement haïtien s'est entendu avec les bailleurs tels la Banque mondiale, la BID et l'Union européenne afin de placer la réduction des risques comme exigence incontournable dans la conception des programmes et projets ainsi que dans l'octroi de financement. Par exemple, la Banque mondiale a élevé la réduction des risques au rang de priorité multisectorielle dans la Stratégie d'Assistance Pays (Country Assistance Stratégie) pour 2009-2012.
- Plusieurs politiques, plans et stratégies (nationaux ou sectoriels) existent dont :
 - Le programme pays pour la gestion des risques de catastrophe. Celui-ci énonce les principales priorités visant à réduire le niveau de vulnérabilité extrême à travers une approche globale de réduction des risques de catastrophe (RRC) ciblant les secteurs-clés ;
 - Un programme stratégique pour la résilience climatique ;
 - La Politique de développement agricole (2010-2025) et le Plan national d'investissement agricole ;
 - Le Plan national de sécurité alimentaire et nutritionnelle (PNSAN) actualisé en mars 2010 ;
 - Le Plan national de développement du secteur de l'énergie (2007 – 2017) ;
 - Un plan de développement local dans des communes ; et
 - Les stratégies d'intervention de la Croix-Rouge haïtienne (2005-2008 et 2010-2015).

Certaines contraintes et lacunes persistent notamment celles en rapport avec les aspects légaux.

Contexte & Contraintes:

Contraintes et défis

Les contraintes à l'inclusion de la réduction du risque de catastrophes dans les plans et les stratégies de développement sont liées à plusieurs facteurs :

- ? la transversalité de la thématique ainsi que sa complexité ;
- ? la multiplicité des acteurs (une douzaine au moins au niveau gouvernemental) entraînant des hésitations, des réticences et parfois des conflits institutionnels sur la thématique;
- ? un manque de connaissance de la thématique de la part des acteurs et une sensibilisation insuffisante ;
- ? des lois cadres inadaptées au secteur ;
- ? les changements de gouvernement remettant en question les acquis et impliquant une reprise constante des plaidoyers en faveur de la réduction du risque ; et
- ? la réticence au changement et le manque d'appui de la part de certaines autorités politiques.

Recommandations

- ? Suivi des plaidoyers pour une meilleure implication des secteurs dans la réduction des risques ;
- ? Suivi des plaidoyers pour l'inclusion systématique de la réduction des risques dans l'élaboration de plans de développement sectoriels et multisectoriels ;
- ? Suivi du processus d'information, d'éducation, de conscientisation et de sensibilisation ;

- ? Révision, adaptation et coordination des lois cadres relatives au secteur de la GRD ;
- ? Renforcement et harmonisation des actions de formation existantes ;
- ? Vulgarisation, diffusion des plans et protocoles existants ; et
- ? Développement de nouvelles lois répondant aux besoins (comblant les lacunes les plus criantes).

Priorité d'action 1: Indicateur 2

Des ressources adéquates sont allouées pour instaurer des politiques et des plans de réduction du risque à tous les niveaux administratifs

Niveau de progrès atteint: 3

Engagement institutionnel acquis, mais avec des réalisations encore limitées et incomplètes

Questions clés et moyens de vérification

Quelle est la part des budgets affectée, d'une part, à la réduction des risques et, d'autre part, aux interventions et aux opérations de reconstruction?

	Réduction / prévention des risques (%)	Interventions et opérations de reconstruction (%)
Budget national		

Budget décentralisé / infranational

Montant alloué (en dollars US) pour les investissements en matière de sécurité contre les menaces de catastrophes (transport, agriculture, infrastructures)	184700000
--	-----------

Description:

Une partie du budget de la République d'Haïti est allouée à la réduction des risques. Mais les montants sont répartis, sans spécifications précises et de façon non systématique, entre les ministères sectoriels concernés (intérieur et collectivités territoriales, santé publique, travaux publics, transports et communications, agriculture, environnement, planification...). Un pourcentage du budget alloué est approximatif. Il représente environ 15.3% du budget national.

(Réf.- Loi des finances 2012 – 2013 <http://www.mefhaiti.gouv.ht/> -).

Allocations pour la réduction du risque de catastrophe :

? PNUD, 2010 – 2012 : 26 millions ;

- ? Banque mondiale/IDA, juin 2005 – juin 2011, 28.4 millions ;
- ? Banque Interaméricaine de Développement (BID), à partir de 2005 : 5 millions ;
- ? Union européenne, 2006 – 2010 : 15 millions d'euros ;
- ? Global Facility for Disaster Reduction and Recovery (GFDRR), 2009 – 2012 : 5 millions ;

Allocations à la reconstruction post-catastrophe

- ? Avril 2009- décembre 2013, Banque mondiale / IDA, 98 millions pour des projets divers de reconstruction d'infrastructures, d'institutions et de réduction de la vulnérabilité ;
- ? Union européenne, Programme de reconstruction post cyclone Noël (PRPN), trois millions d'euros (4.5 millions de dollars) – programme fini en septembre 2011 ;

Allocations pour le développement sectoriel contre les catastrophes

- ? 2005 – 2012, Banque mondiale / IDA, Projet de développement participatif (PRODEP) : 61,7 millions ;
 - ? 2009 – 2013, Banque mondiale / Climate Investment Funds, Projet Pilote pour la Résilience au Changement Climatique (PPCR) : 10 millions ;
 - ? 2009-2014, BID : 30 millions ; 2011-2014, Norvège : 30 millions pour le secteur agriculture et développement rural ;
 - ? Octobre 2009 – décembre 2010, USAID-WINNER, Watershed Initiative for National Natural Environment Resources, 35 millions;
- Non exhaustif.

Contexte & Contraintes:

Contraintes

- ? Cadre légal inadapté - Insuffisance de plans et de procédures ;
- ? Insuffisance de ressources humaines qualifiées dans le domaine de la GRD ;
- ? Lenteur dans l'application des procédures de passation de marché – certaines mesures sont difficilement applicables compte tenu du profil du marché en Haïti;
- ? L'exigence faite par certains bailleurs de passer par les ONG pour la mise en œuvre de projets ; et
- ? Problèmes d'appropriation, de coordination, de planification, de suivi et d'évaluation des projets de la part des acteurs nationaux.

Recommandations

- ? Révision et adaptation des lois cadres relatives au secteur de la GRD ;
- ? Renforcement des capacités des ressources humaines des structures de la GRD ;
- ? Renforcement de la coordination des actions des différents intervenants ;
- ? Allègement / adaptation de procédures de passation de marché ; et
- ? Suivi du processus d'information, d'éducation ; de conscientisation et de sensibilisation des acteurs nationaux.

Priorité d'action 1: Indicateur 3

La participation des communautés et la décentralisation sont assurées à travers la délégation d'autorité et de ressources au niveau local

Niveau de progrès atteint: 2

Quelques progrès, mais sans engagement systématique au niveau politique et/ou institutionnel

Questions clés et moyens de vérification

Les autorités locales disposent-elles de responsabilités et de crédits réguliers/systematiques en matière de réduction des risques de catastrophe?

Non

Législation (Les autorités locales disposent-elles d'un mandat en matière de réduction des risques de catastrophe en application d'une législation spécifique?)

Non

Crédits budgétaires régulièrement alloués aux autorités locales en vue de la réduction du risque de catastrophe

Non

Estimation du pourcentage des budgets locaux alloué à la réduction des risques de catastrophe

0

Description:

Le Système national de gestion des risques et des désastres (SNGRD) est une structure décentralisée avec des responsabilités confiées aux autorités locales :

? 10 Comités départementaux (correspondant aux 10 départements) sont fonctionnels avec les ressources humaines requises et 130 comités communaux (sur 144) et 176 comités locaux de GRD (sur 575) existent à travers Haïti. Deux équipes d'intervention sont créées (appui au fonctionnement) et un dispositif d'intervention et de premier secours (DIPS) est en développement (Annexe 3 : Répartition des structures de protection civile) ;

? Dix centres d'opération d'urgence (COUD) départementaux existent - avec une structure pour six d'entre eux terminée ;

? 21 centres communaux sont construits. Les comités n'ayant pas de COU fonctionnent, en temps d'urgence dans les installations des institutions étatiques ; et

? 10 dépôts départementaux sont en construction (appui de SouthCom).

La structure décentralisée tarde à être appuyée par une législation suffisante, des normes ou des outils d'orientation. En plus, les entités ne disposent pas de ressources financières, matérielles et logistiques pour leur fonctionnement normal et faire face convenablement aux premières urgences. Faute de décentralisation effective des structures étatiques, le budget national ne prévoit pas d'allocations spécifiques pour les gouvernements locaux en matière

de réduction du risque de catastrophe.

Contexte & Contraintes:

Contraintes et défis :

? Légaliser le cadre institutionnel du Système National de Gestion des Risques et des Désastres (SNGRD) ; et

? Rechercher et mobiliser des ressources budgétaires étatiques pour la réduction du risque aux niveaux national et local.

Recommandations

? Plaidoyers pour compléter la légalisation du cadre institutionnel du SNGRD et pour l'allocation de ressources aux gouvernements locaux ;

? Révision des lois existantes sur les autorités locales ; et

? Stratégie nationale en matière de réduction de risque incluant des outils supérieurs d'aménagement du territoire, un cadre pour les petits projets locaux de mitigation, une politique nationale de gestion des bassins versants, etc.

Priorité d'action 1: Indicateur 4

Une plateforme multi -sectorielle pour la réduction du risque fonctionne

Niveau de progrès atteint: 3

Engagement institutionnel acquis, mais avec des réalisations encore limitées et incomplètes

Questions clés et moyens de vérification

Les organisations de la société civile, les institutions nationales de planification et de financement, et les organisations clés dans les domaines économiques et du développement sont-elles représentées dans la plate-forme nationale?

Oui

Membres de la société civile (les dénombrer)	15 institutions
Institutions nationales de planification et de financement (les dénombrer)	0
Organismes sectoriels (les dénombrer)	15
Secteur privé (les dénombrer)	1 réseau
Institutions scientifiques et universitaires (les dénombrer)	0
Organisations de femmes participant aux plateformes nationales (les dénombrer)	oui

Autres (veuillez préciser)

De quelle autorité la coordination des actions de réduction des risques de catastrophe relève-t-elle?

Cabinet du premier ministre/président Non

Unité de planification et/ou de coordination centralisée Non

Département de la protection civile Oui

Ministère de la planification environnementale Non

Ministère des finances Non

Autres (veuillez préciser)

Description:

Le Système National de Gestion des Risques et des Désastres (SNGRD) comprend plusieurs entités :

? le Comité National de Gestion des Risques et des Désastres (qui compte une douzaine de ministres concernés par la gestion des risques et des désastres, sous la présidence du Premier Ministre ou du Ministre de l'Intérieur) ;

? le Secrétariat Permanent de Gestion des Risques et des Désastres (SPGRD). Ce dernier est une structure plurisectorielle centrale permanente de coordination et d'exécution des actions. Il regroupe une douzaine d'institutions étatiques ;

? les comités départementaux, communaux et locaux de gestion des risques et des désastres. Ce sont des entités plurisectorielles (composées d'une vingtaine d'institutions chacune) qui opèrent au niveau local ;

? le Groupe d'Appui de la Communauté Internationale (GACI) qui regroupe l'ensemble des institutions et partenaires internationaux en appui au SNGRD. Le GACI, qui compte une soixantaine de membres, s'organise du côté international à travers le système de 12 clusters et de deux sous-clusters ;

? le Forum pour la gestion des risques et des désastres (FGRD) visant à renforcer la coordination entre le SNGRD et la société civile;

? le Groupe d'appui de la société civile, actif à travers l'Alliance pour la Gestion des Risques et la Continuité des Activités (AGERCA), qui compte une quinzaine d'institutions membres ;

? Le Pont-SCH ayant pour objectif de renforcer les capacités locales à travers ces membres regroupent (Société civile) en réseau au niveau décentralisé (créé en avril 2012).

Parallèlement, la Société nationale de la Croix-Rouge haïtienne, en tant que membre actif du SNGRD et de la plateforme des partenaires impliqués dans les activités de réduction des risques au niveau opérationnel, dispose d'un réseau de 13 comités régionaux et 120 comités locaux comprenant plus de 10 000 volontaires.

Le SNGRD comprend aussi plusieurs organisations institutionnelles, sectorielles ou thématiques, plus en moins fonctionnelles, dans les domaines suivants : santé, environnement, éducation, eau, travaux publics, transports et communications, agriculture et ressources naturelles, affaires sociales, affaires étrangères, cultes, finances, planification et coopération externe, justice et sécurité publique, alerte précoce, communication et information du public...; (Annexe 4 : Organigramme du SNGRD).

Il n'y a pas, à proprement parler, d'organisations de femmes participant à la plateforme nationale (SPGRD). Mais le Ministère à la Condition Féminine et aux Droits des Femmes, qui travaille en réseau avec les organisations de femmes, est membre actif du SNGRD. Et souvent, les organisations de femmes sont représentées au niveau des comités communaux ou locaux.

Contexte & Contraintes:

Contraintes et défis

Malgré de notable progrès ces deux dernières années, le Système est encore confronté à certaines faiblesses en termes de coordination, de planification et surtout de suivi des actions d'une période à une autre (Manque de ressources humaines et de budget de l'état de fonctionnement et d'investissement dans la mise en place des politiques et stratégies).

Il convient également de noter :

- ? l'insuffisance d'installations physiques pour le fonctionnement normal des structures, notamment les instances coordinatrices et exécutrices (la DPC, le SPGRD sont encore logés au COUN et les Centres d'opérations d'urgence départementaux et communaux) ;
- ? l'absence de prévisions budgétaires au sein des institutions spécifiquement pour la gestion des risques et la réponse aux désastres, surtout au niveau local ;
- ? l'insuffisance de compétences techniques à tous les niveaux ;
- ? un déficit tant qualitatif que quantitatif en matière de ressources humaines formées à la problématique des risques et des désastres ;
- ? le manque de normes et de procédures dans le secteur ;
- ? des faiblesses dans les relations intersectorielles ;
- ? le manque de comités institutionnels pour la réduction de la vulnérabilité ;
- ? les difficultés pour consolider le Groupe d'appui de la société civile et de le porter à travailler dans la réduction du risque ;
- ? l'influence politique. En période d'urgence, le niveau politique tendance à négliger les structures de réponse établies pour l'apport de l'assistance humanitaire. En temps normal, la capacité du SNGRD de mobiliser le niveau décisionnel (dans les ministères) est insuffisante (Manque de comite/de structures institutionnelles).

Recommandations

- ? Construire des installations propres aux structures de la GRD;
- ? Renforcer les capacités du SNGRD à tous les niveaux en termes organisationnels, techniques, matériels, budgétaires et en ressources humaines ;
- ? Réviser et adapter les lois cadres relatives aux institutions de la GRD ;
- ? Renforcer les capacités des ressources humaines ;
- ? Renforcer la coordination entre les entités institutionnelles et sectorielles ;
- ? Assurer le suivi du processus d'information, de conscientisation et de sensibilisation des décideurs.

Section 4: Priorité d'action 2

Mettre en évidence, évaluer et surveiller les risques de catastrophe et renforcer les systèmes d'alerte précoce

Priorité d'action 2: Indicateur 1

L'évaluation des risques au niveau national et local basée sur les données concernant les aléas naturels et l'information sur la vulnérabilité est disponible et inclut les facteurs de risque sous jacents dans les secteurs clés.

Niveau de progrès atteint: 2

Quelques progrès, mais sans engagement systématique au niveau politique et/ou institutionnel

Questions clés et moyens de vérification

Des données nationales d'évaluation multirisque permettent-elles d'éclairer les décisions de planification et de développement? Oui

Evaluation multirisques	Oui
% d'écoles et d'hôpitaux évalués	(post earthquake) 80
Ecoles vulnérables aux catastrophes (les dénombrer)	0
Vulnérabilité désagrégée des genres et capacités d'évaluation.	Non
Standards nationaux pour l'évaluation des multi risques	Non
Évaluation des risques conservée dans une base de données centralisée (institution responsable)	Non
Format uniformisé pour l'évaluation des risques	Non
Format d'évaluation des risques personnalisé par l'utilisateur	Non
Les risques futurs/probables sont-ils évalués?	Non

Veillez énumérer les secteurs ayant déjà utilisé des évaluations des risques de catastrophe comme prérequis à la programmation et à la planification du développement sectoriel.

-- Téléchargement en cours --

Description:

? Le processus de collecte et de dissémination des données existe pour certains facteurs de risques et vulnérabilité. L'évaluation se base sur des données recueillies à grande ou à moyenne échelle. L'analyse au cas par cas, dans le cadre des écoles, des hôpitaux et du bâti en général est en cours. Il n'est donc pas évident de pouvoir préciser le nombre exact de bâtiments dangereux ou sécurisés ; bien que 400 000 bâtiments (dont 500 entreprises – pertes subies) dans les zones touchées par le séisme ont été évalués ;

? Les infrastructures routières sont régulièrement évaluées après les catastrophes ;

? Des cartes de risques - dont des cartes préliminaires d'aléa et de zonage sismique - sont élaborées par plusieurs acteurs mais limitées à certaines zones du pays. Le gouvernement haïtien a consacré 1,5 million USD à la réalisation du microzonage sismique de la zone métropolitaine de Port au Prince (année 2011) et le microzonage des 4 plus grandes villes du nord d'Haïti est en cours de réalisation dans le cadre du projet "Plan de prévention séisme dans le Grand Nord d'Haïti" mis en oeuvre par le PNUD;

? Projet de plan d'aménagement du bassin versant du Cul de Sac et de Zonage de la plaine du Cul de Sac – Comité Interministériel pour l'Aménagement du Territoire (CIAT) et le projet USAID/WINNER

? La plupart des communes d'Haïti disposent cependant d'une évaluation sommaire des risques multi-catastrophes, - liée surtout aux menaces hydrométéorologiques - afin d'aider aux prises de décisions pour la planification et le développement – Projets financés par la BM et la BID;

? Suite au séisme du 12 janvier, des images satellites et aériennes (LIDAR) de haute résolution ont été produites et réalisées. Elles ont permis d'aboutir à la réalisation d'un atlas des dommages causés par le séisme - outil qui a servi dans le processus du PDNA ;

? Le projet PURES financé par la Banque mondiale est en train de mener une évaluation dans les écoles de deux départements (Sud-Est et Nippes). Il est prévu d'étendre ce projet à un échantillon d'écoles dans deux autres départements ;

? Des plans de prévention des risques, méthodologie pour la prise en compte des risques dans l'aménagement urbain et la réglementation associée, ont été développés par le PNUD et l'UCLBP à travers le projet 16/6;

? Des outils de collecte d'information (Pluviomètres, sismographes, marégraphes, etc.) sont mis en place ; et

? Des ressources sont disponibles pour renforcer les infrastructures nationales aptes à étudier les aléas. – PRGRD Composante 1. Les actions n'en pas encore été initiées.

La capacité d'évaluation de la vulnérabilité et ségrégation des genres n'est pas établie. Il n'existe pas encore de standards nationaux pour l'évaluation des risques « multi-catastrophes ».

Contexte & Contraintes:

Contraintes

- ? Absence/insuffisance de données historiques relatives aux aléas naturels ;
- ? Problèmes d'harmonisation et de coordination des efforts dans l'évaluation des risques ;
- ? Pas de culture de prévention à cause de la mauvaise perception des risques encourus. L'évaluation du risque n'est donc pas encore systématique ; et
- ? Insuffisance dans l'analyse des informations et dans leur dissémination.

Défis

- ? Plaidoyer avec les hautes autorités et les acteurs afin d'accorder la priorité à l'évaluation multirisques dans tous ses paramètres, par exemple en tenant compte de l'évaluation du bâti (écoles, hôpitaux...) ; et
- ? Obtenir une harmonisation et coordination des actions des multiples intervenants.

Recommandations :

- ? Continuer les plaidoyers auprès des décideurs et des acteurs dans la perspective d'un réel engagement en faveur de l'évaluation multi-aléas et d'une harmonisation des actions ;
- ? Établir des cartes d'aléas et de microzonage nationales;

Priorité d'action 2: Indicateur 2

Des systèmes sont en place pour évaluer, archiver et disséminer les informations nécessaires sur les aléas et les vulnérabilités

Niveau de progrès atteint: 2

Quelques progrès, mais sans engagement systématique au niveau politique et/ou institutionnel

Questions clés et moyens de vérification

Les pertes et aléas dus aux catastrophes sont-ils systématiquement enregistrés et analysés? Oui

Des bases de données des pertes dues aux catastrophes existent et sont régulièrement mises à jour.

Oui

Des rapports sont produits et utilisés pour la planification par les ministères des finances, de la planification et des différents secteurs (à partir des bases de données sur les catastrophes et des systèmes d'information)

Oui

Les aléas font l'objet d'un suivi cohérent au travers des localités et des subdivisions territoriales

Non

Description:

- ? Un formulaire pour l'évaluation rapide des dégâts (humain et habitat) existe et est utilisé dans tout le pays ;
- ? Les bilans des désastres sont régulièrement établis et diffusés dans les circuits formels (autorités, institutions, médias, populations) après chaque catastrophe, en tenant compte des procédures de circulation de l'information (voir annexe 5 : Schéma de communication). Les décideurs en tiennent compte dans la planification locale ;
- ? Certaines bases et banques de données sont disponibles. Elles portent sur des aléas divers : cyclone, tremblement de terre, inondation, glissement de terrain/éboulement, incendie, affrontement et émeutes, accidents divers, épidémies, épizooties ;
- ? Une demi-douzaine d'institutions nationales œuvrent à étudier, observer, analyser, cartographier les aléas, les facteurs de vulnérabilité, les conséquences des catastrophes, les prévoir et échanger des informations. (Annexe 6 : Institutions d'études et de recherche en GRD) ;
- ? Le rapport Post Disaster Need Assessment 2010 (PDNA), sorti en mars 2010, a servi de base pour l'élaboration du Plan d'action pour le relèvement et le développement d'Haïti (PARDH), présenté par le gouvernement haïtien lors de la conférence des bailleurs à New York, le 31 mars 2010. La reconstruction est en cours et la recherche de ressources supplémentaires nécessaires continue ;
- ? Un Bureau technique pour l'évaluation du bâti a été créé au sein du MTPTC pour coordonner et exécuter l'évaluation structurelle du bâti. Ce Bureau a déjà formé 400 ingénieurs aux techniques d'évaluation, et il a créé la plus grande base de données du bâti dans la région de Port-au-Prince, avec des applications pour créer des plans pour la réhabilitation des quartiers ; la coordination des travaux de reconstruction, la localisation (adresse/nombre civique), etc. ;
- ? La réalisation rapide d'une étude multi-aléas (hydro météorologiques et géologiques) après le 12 janvier 2010 a permis d'appuyer l'évaluation des besoins post désastre (PDNA) et la préparation de la saison cyclonique en 2010, 2011 et 2012 ;
- ? Le pays a la capacité de suivre, enregistrer et archiver les données relatives à la pluviométrie, au niveau des eaux dans les rivières et aux risques de raz marée; et
- ? La Protection civile haïtienne dispose de serveurs pour l'enregistrement de bases de données.

Contexte & Contraintes:

Recommandations:

- ? Systématiser la création de bases de données sur les catastrophes ;
- ? Rendre accessibles les bases de données disponibles et en constituer d'autres ;
- ? Renforcer le réseau national de surveillance hydrométéorologique et sismologique ;
- ? S'engager dans la recherche sur l'aléa et le risque sismique ;
- ? Développer des produits et programmes d'éducation et de sensibilisation sur la préparation aux aléas ; et
- ? Améliorer la connaissance et les outils de gestion du risque au niveau local.

Priorité d'action 2: Indicateur 3

Des systèmes d'alerte précoce sont en place pour la plupart des aléas naturels et transmis aux communautés.

Niveau de progrès atteint: 3

Engagement institutionnel acquis, mais avec des réalisations encore limitées et incomplètes

Questions clés et moyens de vérification

Les pays sujets aux risques sont-ils alertés à temps des risques à venir? Oui

Les systèmes d'alerte précoces agissent efficacement	Oui
Préparation au niveau local	Oui
Systemes et protocoles de communication utilisés et mis en application	Oui
Implication des médias dans la dissémination des systèmes d'alertes précoces	Oui

Description:

Protocoles et de systèmes d'information et de communication

? Un système de surveillance et de prévision des inondations est mis en place au niveau des 13 bassins versants les plus vulnérables du pays (un réseau constitué de 103 stations hydrométéorologiques pour 31 communes (Annexe 7 : organigramme du système d'alerte précoce) ;

? Un système d'alerte météorologique national existe et a été mis en œuvre au cours des dernières années (Annexe 8 : Communication des alertes) ;

? Un système d'information existe et est appliqué (Annexe 9 : Chaine de communication) ;

? La DPC dispose d'un réseau de communication par téléphone cellulaire reliant les 565 sections communales d'Haïti ;

? La CRH a développé un réseau institutionnel et communautaire d'alerte précoce basé sur la gestion de proximité de l'information tant au niveau national que local. L'institution dispose aussi d'un système de transmission de l'information par radio HF/VHF et SMS ; et

? D'autres organismes tels que la PNH et le MARNDR, dispose d'un réseau de radio communication. Des ONG ont des systèmes internes mais couvrant une partie importante du territoire.

Préparation au niveau local

? Deux systèmes d'alerte précoce avaient été installés dans deux villes à très haut risque (Gonaïves et Fonds-Verrettes). Ils ont été récemment remplacés ;

? Les dix départements géographiques d'Haïti, 130 communes (sur 144) et 176 localités sur 575 comportent chacun une structure de protection civile et entreprennent régulièrement des actions de préparation aux catastrophes ;

- ? Les médias haïtiens et les radios communautaires participent activement à la diffusion des alertes et d'informations sur la problématique de la GRD. Environ quarante journalistes sont formés en gestion de catastrophes à travers le pays ; une quinzaine de stations de radios et de télévision sont sensibilisées, motivées et participent volontairement aux actions de sensibilisation de la population ; et
- ? Un comité thématique plurisectoriel "Alerte précoce" existe.

Contexte & Contraintes:

Contraintes:

- ? Insuffisance de ressources opérationnelles à tous les niveaux en termes de personnel formé, d'équipements, d'installations et de financement.

Défis:

- ? Maintenir fonctionnel, étendre et opérationnaliser les systèmes d'alerte précoce dans toutes les communautés à haut risque ;
- ? Porter les institutions à s'engager dans la recherche sur les aléas et les risques ainsi que renforcer les initiatives existantes ;
- ? Doter les structures locales d'installations et d'équipements adéquats ;
- ? Harmoniser les différents systèmes de surveillance existants dans le pays et rendre les données disponibles pour les institutions nationales compétentes, notamment le CNM et la DPC.

Recommandations:

- ? Renforcer la sensibilisation et l'information des décideurs et des populations exposées ;
- ? Mobiliser les ressources nécessaires au maintien des systèmes d'alerte existants ;
- ? Renforcer les systèmes d'alerte et de surveillance multi-aléas aux niveaux national et local ;

Priorité d'action 2: Indicateur 4

L'évaluation des risques au niveau national et local prend en compte les risques trans-nationaux dans le but d'établir une coopération régionale sur la réduction du risque.

Niveau de progrès atteint: 2

Quelques progrès, mais sans engagement systématique au niveau politique et/ou institutionnel

Questions clés et moyens de vérification

Votre pays participe-t-il à des actions régionales ou infrarégionales de réduction des risques de catastrophe? Oui

Mise en place et maintien d'un suivi des aléas au niveau régional

Oui

Évaluation des risques au niveau régional ou infrarégional

Oui

Alerte rapide régionale ou infrarégionale	Oui
Définition et mise en œuvre de protocoles pour le partage transfrontalier d'informations	Oui
Définition de stratégies et de cadres d'action régionaux et infrarégionaux, et affectation de ressources à ceux-ci	Oui

Description:

Programmes et projets traitant des questions transfrontalières:

? Développement de Projets frontaliers de santé et collaboration entre les Ministères de la santé de la République Dominicaine et d'Haïti sur :

- . l'appui en situation de désastre ;
- . la planification des programmes de santé scolaire à la frontière ;
- . la lutte contre le VIH/SIDA, la tuberculose, le paludisme, la santé de la reproduction et la réduction de la mortalité maternelle ;
- . le plan binational de lutte contre l'influenza (H1N1) ; et
- . le plan binational de lutte contre la tuberculose.

NB : Quatre départements géographiques sur dix planifient des interventions communes avec la République Dominicaine.

? Etablissement d'un corridor biologique pour la protection des espèces menacées ;

? Etablissement de la Commission mixte haïtiano-dominicaine - Forum permanent pour débattre des difficultés communes nécessitant des solutions consensuelles dans les domaines de l'agriculture, l'économie, la sécurité, la migration, le tourisme, le commerce, l'éducation, les sports et la santé; et

? Foires binationales écotouristiques et de production.

Cadres de travail et stratégies régionales ou sous-régionales:

? Comité spécial sur les catastrophes naturelles de l'Association des Etats de la Caraïbe (AEC) ; Contribution au Plan d'Action de Saint Marc de 2007 de l'AEC ; Présidence du comité spécial ; Planification de la prochaine réunion de haut niveau de l'AEC qui se en Haïti en 2013 ;

? Organisation Latino-Américaine de l'Energie (OLADE) ;

? Organisation Météorologique Mondiale - membre ;

? Caribbean Disaster and Emergency Management Agency (CDEMA) – Cadre stratégique 2007-2012 ;

? La "Déclaration de Santo Domingo", signée en 2007 entre Haïti, la République Dominicaine et Cuba, pour l'établissement du Corridor biologique des Caraïbes en vue de favoriser la préservation du système écologique régional et le développement humain ;

? Appui technique de United States Southern Command pour la préparation aux désastres ;

? Appui de l'Unité panaméricaine d'intervention en cas de catastrophe (PADRU) basée au Panama ;

? Accord entre OCHA et le Système des Nations Unies pour le déploiement des équipes UNDAC ; et

? Réseaux transfrontaliers du mouvement Croix-Rouge et Croissant Rouge dont la Croix-Rouge haïtienne est membre. Cette dernière participe également aux forums de discussion et de prise de décisions tant au niveau sous-régional et régional des îles de la Caraïbe et de la zone des Amériques ;

Mécanismes de surveillances et de comptes rendus régionaux ou sous-régionaux:
? Système de surveillance météorologique : Miami – Caraïbe/France ; et
? Système d'alerte aux tsunamis et autres risques côtiers dans la mer des Caraïbes et les régions adjacentes – Stade initial.

Contexte & Contraintes:

Contraintes:

- ? Barrières linguistiques ;
- ? Non participation d'Haïti à l'élaboration de certains projets régionaux ; et
- ? Conventions et traités internationaux non signés par Haïti ou non ratifiés.

Recommandation:

- ? Plaidoyers pour la ratification des conventions et traités internationaux.

Section 5: Priorité d'action 3

Utiliser les connaissances, les innovations et l'éducation pour instaurer une culture de la sécurité et de la résilience à tous les niveaux

Priorité d'action 3: Indicateur 1

Des informations relatives aux aléas sont disponibles et accessibles à tous les niveaux, pour tous les acteurs (à travers des réseaux, et le développement de systèmes d'échanges d'information)

Niveau de progrès atteint: 2

Quelques progrès, mais sans engagement systématique au niveau politique et/ou institutionnel

Questions clés et moyens de vérification

Y a-t-il un système national d'information sur les catastrophes? Oui

Diffusion proactive de l'information	Non
Mise en place de mécanismes d'accès/diffusion (Internet, programmes d'information radiotélévisés)	Oui
Fourniture d'information avec consignes proactives de gestion des risques de catastrophe	Non

Description:

Le pays ne dispose pas d'un système de gestion de l'information sur les risques de catastrophe à proprement parlé. Mais certaines informations sont accessibles et portent sur :

- ? les failles, les glissements de terrain, les zones fortement érodées (cartes des failles : Bureau des Mines et de l'énergie – cartes aériennes réalisées par le CNIGS) ;
- ? la nature des sols (MTPTC-LNBTP – Bureau des Mines et de l'énergie) ;
- ? la trajectoire des systèmes tropicaux (Jeux de cartes du CNM) ;
- ? les zones inondables (Banque de données DPC – MARNDR, cartes de risques aux inondations : BM - CNIGS) ;
- ? les réserves en eau et la qualité de l'eau (MARNDR, DINEPA) ;
- ? Cartes et étude des risques, de la vulnérabilité et des capacités de réponses en Haïti (OXFAM) ; et
- ? la vulnérabilité multirisque (Cartographie de la vulnérabilité multirisque en Haïti élaborée en août 2009 par la CNSA – Cartes Multi aléas élaboré avec l'appui de la Banque Mondiale, GFDRR, BID, UNESCO, PNUD - 2010).

Les mécanismes établis pour disséminer l'information

? Les sites Internet des institutions de la GRD (CNM, CNIGS, IHSI, BME, DPC, MSPP, MARNDR, CNSA, MTPTC, MEF, DINEPA, LNBTP, Haitidata.org, etc.) sont en fonctionnement et fournissent les informations disponibles aux internautes (voir annexe 10 : Liste des sites internet relatifs aux risques et désastres).

? Un numéro d'appel tout public est disponible : * 300

? Un plan de communication prévoyant :

- des campagnes de sensibilisation sur les menaces hydrométéorologiques en période cyclonique ;
- une campagne de sensibilisation à travers les écoles réalisée sur les risques hydrométéorologiques ; et
- une campagne de sensibilisation sur les risques sismiques.

? Des campagnes de sensibilisation relatives aux épidémies sont conduites par le secteur santé ;

? Des réseaux intersectoriels et thématiques sont créés ;

? Un réseau de volontaires du SNGRD ainsi que de brigadiers travaillant sur la dissémination de l'information relatives aux risques ; et

? Un système de coopération entre scientifiques et professionnels est initié.

Il existe peu d'actions de visibilité pour les sites Internet et les réseaux d'échanges d'information ne sont pas vraiment fonctionnels. En plus, la conscience du besoin de données pour déterminer les facteurs de vulnérabilité n'est pas vraiment accrue chez beaucoup d'acteurs et de décideurs.

Contexte & Contraintes:

Contexte et Contraintes:

? Les campagnes d'information portent presque uniquement sur les risques hydrométéorologiques ;

? Les risques hydrométéorologiques sont les mieux connus car ils sont plus visibles à cause de leur impact récurrent et régulier. Les autres risques ne sont pas suffisamment connus ; et

? Un problème de mémoire relatif aux autres risques, en particulier pour le risque sismique.

Défis:

? Aboutir à un changement des perceptions et de comportement des populations relatives aux risques ;

? Faire en sorte que chaque communauté, chaque ménage, chaque individu disposent d'informations adéquates sur les risques et la vulnérabilité ; et

? Augmenter l'éducation de la population sur les aléas.

Priorité d'action 3: Indicateur 2

Les programmes scolaires, le matériel d'éducation ainsi que les formations incluent la réduction du risque ainsi que les concepts et pratiques de reconstruction.

Niveau de progrès atteint: 1

Progrès mineurs, avec peu de signes d'avancées en matière de plans ou politiques

Questions clés et moyens de vérification

La réduction de risques de catastrophes est-elle incluse dans les programmes de l'éducation nationale? Oui

À l'école primaire	Non
Au secondaire	Non
À l'université	Non
Dans l'enseignement professionnel	Non

Description:

Des expériences pilotes sur les concepts et pratiques de la réduction du risque sont menées par le SNGRD et ses partenaires dans des écoles et universités. Suite au tremblement de terre du 12 janvier 2010, le secteur éducation a initié une vaste campagne d'information et de sensibilisation sur l'aléa sismique. Des documents et des livres à l'usage des écoliers ont été développés mais sont peu divulgués. Un programme d'écoles sûres comprenant un volet de construction antisismique et un volet de formation des maîtres sur la réduction des risques est également en cours. Cependant, l'engagement politique et institutionnel systématique n'est pas encore suffisamment ancré et étendue sur la durée.

Des institutions et universités haïtiennes commencent à bénéficier de l'appui de partenaires et d'universités étrangères pour le renforcement des capacités des cadres en matière de gestion des risques et des désastres ainsi que sur les instruments de surveillance des aléas. Des formations sont initiées (géographie, aménagement du territoire, normes de construction en fonction des menaces de l'aire d'implantation, etc.).

Contexte & Contraintes:

- Inclure la réduction du risque de catastrophe dans les programmes scolaires nationaux, compte tenu de plusieurs facteurs :
 - . lenteur dans les processus de l'adaptation des curriculums ;
 - . volonté et engagement politique ;
 - . coût d'une telle démarche ;
 - . formation des professeurs ;
 - . instabilité politique, etc.
- Avoir un plan directeur pour une bonne coordination des initiatives de partenaires ; et

- Maintenir de façon continue le plaidoyer auprès des décideurs afin de poursuivre et renforcer les initiatives ainsi que de mobiliser les ressources nécessaires à l'atteinte des objectifs.

Priorité d'action 3: Indicateur 3

Des méthodes de recherche et des instruments pour évaluer les risques multiples ainsi que des analyses de coût sont en place, et renforcés.

Niveau de progrès atteint: 2

Quelques progrès, mais sans engagement systématique au niveau politique et/ou institutionnel

Questions clés et moyens de vérification

La réduction du risque de catastrophes est-elle incluse dans le budget national pour la recherche appliquée? Non

Recherche sur les programmes et les projets	Oui
Mise en application/utilisation de résultats de recherche, produits ou études par des institutions publiques et privées	Non
Etudes sur les coûts et les bénéfices de la réduction de catastrophes	Non

Description:

Très peu de ressources financières sont allouées à la recherche scientifique en Haïti. Cependant, après le séisme du 12 janvier 2010, les réseaux scientifiques et techniques ont pu bénéficier de certains apports externes afin de développer des programmes de recherche, en particulier sur le risque sismique. De nouvelles capacités ont été développées au niveau de certaines institutions : CNIGS – Bureau des Mines - ONEV. Des éléments sont en place pour le développement de la recherche en Haïti.

Instruments pour évaluer les risques

- ? Le pays dispose de compétences techniques dans la cartographie des aléas, surtout au niveau du Centre National pour l'Information Géo-Spatiale (CNIGS) ;
- ? Les risques de famine / insécurité alimentaire sont généralement évalués à travers l'observatoire de la sécurité alimentaire de la CNSA ;
- ? La surveillance épidémiologique est assurée par le Ministère de la Santé Publique et de la Populations (MSPP) avec l'aide de ses partenaires ;
- ? La surveillance sismique est assurée par le Bureau des mines et de l'énergie, doté de cinq sismomètres depuis novembre 2010. Des sismographes sont placés dans différents points du pays ;
- ? Un projet "Evaluation multi-aléas", entamée en 2010, vise à améliorer la production et la circulation des données sur les risques naturels auprès des décideurs. Le projet devrait

aboutir à la création de cartes de risques de haute résolution et au développement de scénarios de désastres. La première phase de cette initiative a permis la réalisation rapide d'une étude prenant compte les différentes menaces naturelles (hydrométéorologiques et géologiques) afin d'appuyer l'évaluation des besoins post-désastre (PDNA) et la prise de décision dans la préparation des saisons cycloniques 2010, 2011 et 2012 ; et ? La surveillance des mouvements de la mer est plus poussée avec l'installation de marégraphe depuis 2011.

Contexte & Contraintes:

Les défis consistent à :

- ? Aboutir à un changement de perceptions relatives à la recherche scientifique ;
- ? Faire en sorte que les institutions universitaires, scientifiques et de recherche disposent des ressources nécessaires à leur fonctionnement et au développement de méthodologies, d'études et de modèles pour évaluer les vulnérabilités et les impacts des aléas ;
- ? Adresser le problème de la fuite des cerveaux ;

Pour cela, il faudra continuer les plaidoyers auprès des décideurs.

Priorité d'action 3: Indicateur 4

Des campagnes d'information au niveau national existent pour créer une culture de prévention avec une diffusion dans les communautés urbaines et rurales

Niveau de progrès atteint: 3

Engagement institutionnel acquis, mais avec des réalisations encore limitées et incomplètes

Questions clés et moyens de vérification

Les campagnes d'éducation du public sur la réduction des risques de catastrophe destinées aux collectivités et autorités locales exposées incluent-elles les risques de catastrophe? Oui

Campagnes d'éducation du public pour mieux sensibiliser aux risques	Oui
Formation du gouvernement local	Oui
Gestion des catastrophes (préparation et intervention d'urgence)	Non
Gestion préventive des risques (risques et vulnérabilités)	Non
Consignes de réduction des risques	Non
Accessibilité de l'information sur la réduction du risque de catastrophes au niveau des communautés	Oui

Description:

Campagnes d'éducation publiques

Plusieurs campagnes d'éducation et de sensibilisation du public sont conduites en Haïti sur :

? les menaces hydrométéorologiques en période cyclonique ;

? les risques sismiques ; et

? les risques sanitaires.

Des initiatives institutionnelles sont menées par le SNGRD. Par exemple, la CRH, un membre du système, avec le soutien de ses partenaires a développé une stratégie de sensibilisation basée sur la gestion de proximité de l'information tant au niveau national que régional à travers son réseau de relais communautaire et divers mécanismes modernes établis (déploiement de volontaires, affiches, posters, billboards, SMS, capsules audio et spots, etc.). Les CCPC maintiennent une relation de proximité avec la population.

Formation des autorités locales

? Plus de 5000 cadres, employés et volontaires sont formés et répartis à travers les dix départements du pays ;

? Une formation spécifique pour les maires et les délégués est réalisée sur une base périodique en fonction des nominations/élections ; et

? Une quinzaine de documents de référence, de formation et d'information sont élaborés.

Il persiste des problèmes de mesure de l'impact de l'information, de manque de suivi des activités sur le terrain, d'approche de proximité au niveau communautaire (tels que des plans de campagne au niveau communal) et d'absence de campagnes systématique de prévention pour tous les types de risque.

Contexte & Contraintes:

Contraintes

? La contrainte majeure réside dans l'accent sur la gestion de la saison cyclonique (préparation, veille météorologique, veille cyclonique, alerte, réponse...). Ce qui va au-delà des six mois de durée de la période et laisse peu de disponibilités aux structures de protection civile pour les questions relatives aux autres aléas et la gestion des risques proprement dite.

Défis

? Aboutir à un changement de comportement des populations et des perceptions relatives aux risques ;

? Mettre à disposition de chaque institution et ménage une information adéquate sur les risques et la vulnérabilité ; et

? Eduquer et sensibiliser la population aux aléas (développement d'une culture du risque).

Recommandations

? Commander une enquête sur l'impact de l'information ;

? Renforcer les campagnes de proximité en utilisant les compétences locales ;

? Développer de nouveaux produits et programmes d'éducation et sensibilisation sur la préparation aux aléas et la prévention ;

? Renforcer la sensibilisation et l'information des décideurs et des populations exposées ; et

? Donner les moyens au Système national pour développer une approche multi-aléas et tenir compte des divers paramètres de GRD (gestion des risques, préparation, réponse et réhabilitation/reconstruction).

Section 6: Priorité d'action 4

Réduire les facteurs de risque sous-jacent

Priorité d'action 4: Indicateur 1

La réduction des risques de catastrophe est un objectif intégral pour les politiques et plans d'environnement incluant la planification et la gestion des ressources naturelles et l'adaptation aux changements climatiques.

Niveau de progrès atteint: 2

Quelques progrès, mais sans engagement systématique au niveau politique et/ou institutionnel

Questions clés et moyens de vérification

Existe-t-il un mécanisme pour protéger et restaurer les services régulateurs pour les écosystèmes. Oui

Législation pour la protection des espaces	Oui
Paielements pour les services des écosystèmes	Oui
Planification intégrale (par exemple la gestion des zones côtières)	Oui
Evaluation des impacts environnementaux	Oui
Projets et Programmes sur le changement climatique	Oui

Description:

Sur la base d'un décret paru en 2006, la République d'Haïti, à travers son ministère de l'Environnement (MDE), a mis en place des mécanismes devant favoriser l'utilisation et une gestion durable des écosystèmes, dont : la Direction des sols et des écosystèmes ; la Direction de la santé environnementale ; la Direction de l'inspection générale de l'environnement ; l'Agence nationale des aires protégées (ANAP), un organisme autonome chargé du Système national d'aires protégées ; le Fonds pour la réhabilitation de l'environnement haïtien (FREH) ; et le Conservatoire du littoral.

Le gouvernement a aussi institué en octobre 2008, l'Observatoire de l'environnement et de la vulnérabilité (ONEV). Il s'agit d'un dispositif de partenariat interinstitutionnel pour la promotion d'échanges d'information, la production de données et d'analyses scientifiques nécessaires à une gestion rationnelle de l'environnement et un suivi de la vulnérabilité aux aléas naturels en Haïti.

Le MDE s'est également doté d'un Programme national d'adaptation aux changements climatiques et d'une stratégie de gestion des aires protégées. Il a réactivé le corps de surveillance environnementale et a aussi mis en place, en mai 2010, l'Autorité nationale haïtienne désignée (AND) pour le Mécanisme pour un développement propre (MDP), en référence au Protocole de Kyoto sur le changement climatique.

Des études d'impact environnemental et sociales sont réalisées et pris en compte dans le cadre des projets financés par certains bailleurs (dont la BID et la Banque mondiale).

En plus, divers organismes ministériels entreprennent des actions relatives à l'environnement et à la gestion des aires protégées (Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR) ; Ministère de la Planification et Coopération Externe (MPCE) ; Ministère de la Culture ; Ministère de la Communication (MCC) ; Ministère du Commerce et de l'Industrie (MCI), Ministère du Tourisme (MDT) et Ministère de l'Intérieur et des Collectivités territoriales (MICT).

Par ailleurs, le gouvernement a entamé, depuis l'année 2009, la création d'une réserve de biosphère.

Des agents forestiers ont été formés et placés au niveau des aires stratégiques pour la protection/ la régénération des forêts.

En 2012 – le gouvernement a pris un décret règlementant l'utilisation du polyéthylène dans la fabrication et l'importation de matières plastiques

Initiative de la société civile : Programme de reboisement à travers un réseau d'école

En outre, les autorités locales (les mairies) et les ONG développent divers projets relatifs à la conservation des sols, à la gestion des déchets ainsi que des programmes de reboisement.

Cependant, ces efforts sont insuffisants. Au niveau opérationnel, il existe un manque de résultats visibles et concrets dans la perspective d'une bonne gestion et préservation de l'environnement.

Contexte & Contraintes:

Contraintes

? Forte pression sur les écosystèmes ; et

? Non application des lois relatives à la protection de l'environnement.

Défis

? Aboutir à un changement des perceptions et de comportement de la population relatifs à l'environnement ;

? Engager les populations dans la protection et la réhabilitation des écosystèmes ;

? Eduquer la population à l'environnement et aux changements climatiques ;

? Contrôler d'une façon effective l'environnement ; et

? Faire respecter les normes relatives à l'environnement par tous les acteurs.

Recommandations

? Promouvoir une approche thématique axée sur les mesures visant à l'intégration de la résilience climatique en se concentrant sur l'environnement côtier et une gestion basée sur les écosystèmes. Tout ceci doit se faire dans un but de renforcer la résilience des systèmes naturels qui ne peuvent plus jouer le rôle de protection vis-à-vis de la population. Cela devrait permettre d'aborder les vulnérabilités socio-économiques et environnementales, visant à protéger les vies et moyens de subsistance. La bonne gestion des bassins versants en amont est la clé pour améliorer la résilience des zones côtières ;

? Assurer le suivi et l'intensification des actions d'aménagement et protection des ressources naturelles permettant d'augmenter de manière significative le taux de couverture forestière du pays avec des arbres pour la production de fruits, d'énergie renouvelable ou de bois ;

? Renforcer la coopération entre les institutions concernées par la gestion durable des ressources naturelles ;

- ? Mettre à profit des structures associatives de base existantes ;
- ? Mettre en place des mécanismes de contrôle et de sanction relatives aux mesures de protection en place; et
- ? Poursuivre l'opérationnalisation du couloir biologique établi entre Haïti, Cuba et la République Dominicaine.

Priorité d'action 4: Indicateur 2

Des politiques et des plans sociaux de développement sont en place pour réduire la vulnérabilité des populations à risque.

Niveau de progrès atteint: 2

Quelques progrès, mais sans engagement systématique au niveau politique et/ou institutionnel

Questions clés et moyens de vérification

Existe-t-il des réseaux de protections sociales augmentant la résilience des constructions, des communautés, des quartiers? Oui

Assurances pour les cultures et les propriétés	Non
Plans de garantie de l'emploi intérimaire	Non
Transferts d'argent sous réserve ou non	Non
Microfinancement (épargne, emprunts, etc.)	Oui
Micro assurances	Non

Description:

La politique de développement agricole 2010-2025 élaborée par le Ministère de l'agriculture, avec l'appui de ses principaux partenaires, comporte sept grands axes stratégiques dont l'un concerne la préservation et la gestion des ressources naturelles. Un sous axe de ce dernier couvre la sécurisation des activités économiques en milieu rural face aux risques de catastrophes naturelles. A travers cette politique et dans le cadre du Plan national d'investissement agricole, le Ministère de l'agriculture fait la promotion de la mise en place de filets de sécurité et de stockage préventifs.

A travers le Projet de développement participatif (PRODEP) 2005 - 2012 financé par la Banque mondiale et IDA, et le projet WINNER, financé par l'USAID, le gouvernement haïtien a entrepris plusieurs actions de réduction de la vulnérabilité environnementale, économique et des infrastructures, telles que :

- ? Des investissements à petite échelle proposés, mis en œuvre et gérés par des organisations communautaires de base (OCB) afin de renforcer leur accès aux infrastructures sociales et économiques de base et de promouvoir les activités génératrices de revenus, notamment dans l'agriculture;

- ? Le renforcement de la cohésion sociale et la constitution du capital social des communautés locales afin qu'elles s'organisent pour mieux répondre à leurs besoins propres ;
- ? La création de liens entre des organisations de planteurs et des entreprises privées (une vingtaine) qui offrent de nouvelles opportunités d'affaires, étendent la production agricole et conduisent à l'amélioration des moyens de subsistance ;
- ? La réduction des pertes causées par les inondations ;
- ? L'appui au redémarrage de certaines petites et moyennes entreprises endommagées suite au séisme du 12 janvier 2010 ;
- ? L'innovation technique, par exemple, l'introduction du système de riziculture intensive (SRI, Système de Rizière intensive), une nouvelle technique qui augmente sensiblement les récoltes de riz avec moins de semences (20%), moins d'eau (70%) et moins d'engrais (50%);
- ? La construction de lacs collinaires destinés à la pisciculture ;
- ? La conversion de certaines blanchisseries du charbon de bois au propane ;
- ? Le programme de financement et d'assurances agricoles en Haïti élaboré et mis en œuvre avec l'appui financier de l'Agence Canadienne de Développement International (ACDI) à hauteur de 20 millions USD ;
- ? La mobilisation de ressources étatiques à travers Projet Aba Grangou – Projet Ti Manman Cheri ; et
- ? La création en 2012 d'un poste de Ministre délégué auprès du Premier Ministre pour combattre l'extrême pauvreté.

Contexte & Contraintes:

Recommandations

- ? Mise en place d'un système de sécurité sociale;
- ? Construction de logements sociaux, de nouveaux villages et de pôles de développement ;
- ? Promouvoir de nouvelles opportunités d'emploi et revenus ; et
- ? Mise en œuvre de la politique de développement agricole du MARNDR.

Priorité d'action 4: Indicateur 3

Economic and productive sectorial policies and plans have been implemented to reduce the vulnerability of economic activities

Niveau de progrès atteint: 1

Progrès mineurs, avec peu de signes d'avancées en matière de plans ou politiques

Questions clés et moyens de vérification

Les risques et bénéfices de la réduction du risque de catastrophe sont-ils inclus dans la planification d'investissements publics? Oui

Systèmes publics nationaux et sectoriels d'investissements incluant la réduction du risque de catastrophes

Oui

Veillez fournir des exemples spécifiques

(infrastructures publiques, transports et communication, ressources économiques et facteurs de production

Investissements dans la modification des infrastructures, incluant les écoles et les hôpitaux.

Oui

Description:

Renforcement de la gouvernance économique afin de réduire la vulnérabilité du secteur

Systèmes nationaux et sectoriels de planification et d'investissement publics intégrant la réduction du risque de catastrophe

? Une Table de concertation et des Tables sectorielles – fonctionnant dans les 10 départements géographiques d'Haïti ;

? Des groupes thématiques regroupant plusieurs acteurs du secteur public et de la communauté internationale - actifs dans plusieurs secteurs liés à la réduction des risques : Santé, Eau et assainissement (WASH), Code de construction, etc. ;

? Le Comité Interministériel pour l'Aménagement du territoire (CIAT) ; et

? Les initiatives du secteur privé dans le domaine – 15 institutions constituent l'AGERCA

Investissements dans les infrastructures

? Réparation/réhabilitation d'infrastructures hydro-agricoles, scolaires, sanitaires et routières endommagées suite aux cyclones de 2007 et de 2008 ;

? Construction de centres d'hébergement dans les départements les plus touchés par les catastrophes ;

? Réhabilitation de systèmes d'adduction et de stockage d'eau potable ;

Contexte & Contraintes:

? Manque d'entretien des infrastructures mises en place.

Priorité d'action 4: Indicateur 4

La planification et la gestion des établissements humains intègrent des éléments de réduction du risque, y compris l'intégration des normes de construction.

Niveau de progrès atteint: 2

Quelques progrès, mais sans engagement systématique au niveau politique et/ou institutionnel

Questions clés et moyens de vérification

Y a-t-il des investissements pour la réduction des risques pour les zones urbaines vulnérables? Oui

Investissements dans les infrastructures de drainage dans les zones inondables

Oui

Stabilisation des pentes dans les zones sujettes aux glissements de terrains	Oui
Formation des maçons aux technologies de construction sûres	Oui
Octroi de terres sans risque aux ménages et aux collectivités à faible revenu	Oui
Intégration du risque dans la réglementation relative au zonage des terres et à l'aménagement immobilier privé	Non
Réglementation de la délivrance des titres de propriété	Non

Description:

- ? Elaboration de document de références pour la construction et la réhabilitation des habitations compte tenu des aléas auxquels fait face le pays – élaboration d'un code de construction : appui du PUGRD/Financement BM.
- ? Réhabilitation et reconstruction d'ouvrages d'art, exécution des projets de réduction de la vulnérabilité après les 4 cyclones de 2008 et après le séisme du 12 janvier 2010 ;
- ? Réalisation du programme d'urgence pré-cyclonique d'un montant de 1.5 milliard de gourdes - mis en œuvre à partir de mars 2009 à partir des fonds du Trésor public. Il est exécuté conjointement par le MDE, le MTPTCE et MARDNR avec un objectif principal du programme est de prévention des inondations provoquées par les crues annuelles dans la ville et la plaine des Gonaïves, les plaines de l'Arcahaie et de Cabaret, la région métropolitaine de Port-au-Prince ainsi que les villes de Léogane et de Jacmel ;
- ? Travaux d'aménagement de bassins versants, de construction, réhabilitation et reconstruction de structures stabilisant les pentes, les berges de rivières et réduisant les inondations dans les plaines et les villes ; ainsi que de traitement et reprofilage de ravines ;
- ? Réhabilitation de maisons, protection de rues ; curage et nettoyage de voies d'écoulement ;
- ? Implantation d'environ seuils maçonnés, de bandes enherbées et de pépinières pour combattre l'érosion des sols ;
- ? Construction de structures de protection (murs) contre les marées hautes ;
- ? Réhabilitation de systèmes d'irrigation et de systèmes d'alimentation en eau potable affectés par les désastres ;
- ? Formation agriculteurs/bénéficiaires : 1 414 membres formés en ingénierie sociale, en agroforesterie, techniques d'établissement de pépinières, conservation des sols et aménagements des terroirs et des artisans en construction de citerne et toitures - PUGRD.

Contexte & Contraintes:

Contraintes

- ? Manque d'entretien des infrastructures mises en place ;
- ? Absence de plans et d'outils d'urbanisme pour le contrôle des implantations humaines ;
- ? Problèmes liés au système foncier ; et
- ? Faiblesses dans l'application des lois liées aux implantations urbaines.

Défis

- ? Réaliser des constructions selon les normes ;
- ? Porter les organisations communautaires de base (OCB) à développer des habiletés organisationnelles et à trouver les fonds nécessaires pour assurer la maintenance des infrastructures mises en place, telles les canaux d'irrigation et les routes rurales ; et
- ? Arriver à l'application de la loi à tous les niveaux.

Recommandations

- ? Établir des cartes d'aléa et de microzonage sismique, imposer leur utilisation pour la planification urbaine et la conception parasismique ;
 - ? Évaluer la stabilité structurelle des bâtiments ;
 - ? Utiliser les informations existantes sur l'aléa sismique et l'aléa cyclonique pour guider la reconstruction post-12 janvier 2010.
 - ? Divulguer et faire appliquer les standards minimaux et des directives pour la construction -
- Références : Normes et code du bâtiment pour Haïti ;
- ? Améliorer le niveau de compétence des professionnels de la construction dans les méthodes parasismiques et anticycloniques.

Priorité d'action 4: Indicateur 5

La réduction des risques de catastrophe est intégrée dans les processus de reconstruction et de réhabilitation

Niveau de progrès atteint: 2

Quelques progrès, mais sans engagement systématique au niveau politique et/ou institutionnel

Questions clés et moyens de vérification

Les programmes après catastrophe intègrent-ils explicitement un budget pour la réduction des risques de catastrophe et un relèvement résilient? Oui

% des fonds pour la reconstruction alloués à la réduction du risque de catastrophes	0
Renforcement des capacités de réduction des risques de catastrophe des autorités locales pour les opérations d'intervention et de relèvement	Non
Évaluation des risques lors de la planification des opérations de relèvement et de reconstruction avant et après catastrophe	Non
Mesures prises dans le domaine du genre humain dans la phase de rétablissement après une catastrophe	Non

Description:

Allocations à la reconstruction post-catastrophe

? 2012 – 2016 : Banque mondiale/IDA, Projet de réhabilitation et de gestion des risques et désastres (PRGRD) – Reconstruction d'infrastructures routières 37 millions de dollars US -

? 2008 – 2011, Banque mondiale/IDA, Projet d'urgence et de gestion des risques et désastres (PUGRD) : 8 millions de dollars US ; Reconstruction et réduction des risques dans les régions touchées par les inondations de 2004 et 2008 (8 millions USD) ;

? Avril 2009- décembre 2013, Banque mondiale / IDA, Projet de reconstruction des ouvrages d'art et de réduction de la vulnérabilité (PROREV) : Composante 1 : Reconstruction des ouvrages d'art sélectionnés pour rétablir l'accès (7,2 M USD) ; Composante 2 :

Amélioration de la résilience de l'infrastructure routière (4,9 M USD) ; Composante 4 :

Appuyer la réduction de la vulnérabilité à travers le renforcement des capacités (4,9 M USD).

? Avril 2010 – 2013, Projet d'Urgence pour la Reconstruction des Infrastructures et des Institutions, 65 millions ; Reconstruction des infrastructures (RN2, RN4 et plusieurs ponts) affectées par le séisme ; Curage des canaux ; intégration des aspects de prévention et de réduction de vulnérabilité dans le processus de reconstruction.

? Avril 2009- décembre 2013, Projet de Transport et de développement territorial (PTDT) / Reconstruction des infrastructures routières (8 millions USD) ;

? Union européenne, Programme de reconstruction post cyclone Noël (PRPN), trois millions d'euros (4.5 millions de dollars).

? Différents projets de reconstruction / relèvement post tremblement de terre, notamment (i) le projet 16/6 (49 millions USD du Canada et du Fond pour la Reconstruction d'Haiti, FRH) qui a développé des plans de prévention des risques ; (ii) plusieurs projets d'enlèvement des débris (50 millions USD du FRH, Canada et JICA) mis en œuvre par le PNUD

Ces projets comportent tous un volet réduction des risques explicite pour certains, non explicite pour d'autres. Le pourcentage ne peut donc être clairement établi

Contexte & Contraintes:

Contraintes

? Cadre légal inadapté - Insuffisance de plans et de procédures ;

? Insuffisance de ressources humaines qualifiées dans le domaine de la GRD ;

? Manque de coordination des interventions dans le secteur ;

? Problèmes fonciers ;

? Lenteur dans les procédures de passation de marché ; et

? Problèmes d'appropriation, de planification, de suivi et d'évaluation des projets de la part des acteurs nationaux.

Recommandations

? Révision et adaptation des lois cadres relatives au secteur de la GRD ;

? Renforcement des capacités des ressources humaines ;

? Renforcement de la coordination des actions des différents intervenants ;

? Résolution de problèmes fonciers ; et

? Allègement des procédures de passation de marché (en cas d'urgence).

Priorité d'action 4: Indicateur 6

Des procédures sont en place pour évaluer l'impact de la réduction de risque dans les principaux projets de développement notamment les infrastructures

Niveau de progrès atteint: 1

Progrès mineurs, avec peu de signes d'avancées en matière de plans ou politiques

Questions clés et moyens de vérification

Les incidences des grands projets de développement sur la réduction des risques de catastrophe font-elles l'objet d'une évaluation? Oui

Les coûts/avantages de la réduction des risques de catastrophe sont-ils pris en compte dans la conception et la mise en œuvre des grands projets de développement? -- Téléchargement en cours --

Impact des risques de catastrophes prenant en compte l'environnement

Non

Par les autorités et institutions nationales et infranationales

Non

Par les acteurs internationaux du développement

Non

Description:

? Le gouvernement haïtien s'est entendu avec les bailleurs pour placer les mesures de réduction de risques comme exigence incontournable dans la conception des programmes et projets ainsi que dans l'octroi de financement. A titre d'exemple, l'un des axes d'interventions en GRD du Projet d'Urgence de reconstruction des établissements scolaires (PURES) est l'intégration des aspects de prévention et de réduction de vulnérabilité dans le processus de reconstruction.

? Tous les grands projets de travaux publics comportent une étude environnementale, mais le volet sismique a été intégré après le 12 janvier 2010 ;

? Le programme de pays pour la gestion des risques de catastrophe élaboré avec le soutien de la Banque mondiale énonce les principales priorités pour réduire le niveau de vulnérabilité extrême à travers une approche globale de réduction des risques de catastrophe (RRC) en ciblant les secteurs-clés et en appuyant les ministères compétents.

Contexte & Contraintes:

Recommandations

? Institutionnaliser les normes et les procédures pour intégrer les mesures de réduction du risque dans les stratégies, les plans et les programmes de développement durable ; et

? Faire appliquer les normes et les procédures.

Section 7: Priorité d'action 5

Renforcer la préparation des populations aux catastrophes afin de pouvoir intervenir plus efficacement à tous les niveaux lorsqu'elles se produisent

Priorité d'action 5: Indicateur 1

De solides politiques, des mécanismes et des capacités institutionnelles pour la gestion du risque ont été mis en place dans une perspective de réduction du risque.

Niveau de progrès atteint: 2

Quelques progrès, mais sans engagement systématique au niveau politique et/ou institutionnel

Questions clés et moyens de vérification

Existe-t-il, à l'échelle nationale, des programmes ou politiques de préparation aux catastrophes, de planification d'urgence et d'intervention? Oui

La réduction des risques de catastrophe est intégrée à ces programmes et politiques

Oui

Des mécanismes institutionnels sont mis en place pour la mobilisation rapide des ressources en cas de catastrophe, et font appel à la société civile et au secteur privé en sus du soutien du secteur public

Oui

Des politiques ou programmes nationaux sont-ils en place pour rendre les écoles et les établissements de santé sûrs en cas de catastrophe? Oui

Politiques et programmes pour la sécurité des écoles et des hôpitaux

Oui

Exercices de simulation et formation aux urgences dans les écoles et les hôpitaux

Oui

Les risques de catastrophe futurs sont-ils anticipés au travers du développement de scénarios et de la planification de la préparation? Oui

Des scénarios de risques potentiels sont développés en prenant en compte les projections de changement climatique

Oui

Les plans de préparation sont régulièrement mis à jour en fonction de scénarios de

Oui

risques futurs

Description:

? Il existe une conscience de plus en plus accrue du besoin de rendre sûres les installations scolaires et hospitalières. A partir du dernier séisme, des programmes pour la sûreté des écoles et des hôpitaux ainsi que les formations et exercices de sécurité en vue de la préparation aux désastres sont mis en place ;

? Le gouvernement a aussi initié un projet de 5 millions de dollars, en avril 2009, le Projet d'Urgence de reconstruction des établissements scolaires (PURES), qui doit se terminer en décembre 2013. Cette action vise spécifiquement : i) la reconstruction et la rénovation de 15 à 20 écoles primaires publiques, ii) la réduction de la vulnérabilité et prévention au sein des infrastructures d'éducation, iii) l'élaboration d'un Plan d'action national d'écoles sans risques, iv) le renforcement des capacités de la direction de génie scolaire du MENFP ;

? Formation et Exercice de simulation école – planification de l'extension et de la systématisation de l'action ;

? Hôpitaux sûrs – MSPP avec l'appui technique et financier de DIFID, GFDRR. BM. OPS/OMS ;

? Développement/Mise à jour du Plan Blanc ; et

? Mise sur pied du centre de formation de la CRH.

Contexte & Contraintes:

Défis

? Aboutir à un changement de comportement de la part des décideurs et des acteurs par rapport à la réduction de la vulnérabilité des installations scolaires et hospitalières ;

? Contrôler de manière efficace les installations ;

? Faire respecter les normes de construction par tous les acteurs.

Recommandations

? Poursuivre les plaidoyers pour l'élaboration de politiques ou de programmes nationaux pour réduire la vulnérabilité des écoles et des installations sanitaires afin de les rendre sûrs en cas d'urgence ;

? Finaliser, disséminer et faire appliquer les codes et normes de construction adapter aux écoles et aux hôpitaux – application des études des sites et des sols;

? Sensibiliser à l'application des normes et les faire appliquer.

Priorité d'action 5: Indicateur 2

Des plans d'urgence et de préparation aux catastrophes sont en place à tous les niveaux administratifs et des exercices de simulation ont lieu pour tester et développer les programmes de réponse aux catastrophes.

Niveau de progrès atteint: 4

Des réalisations importantes, mais avec des limitations avérées dans certains aspects fondamentaux, tels que les ressources financières et/ou les capacités opérationnelles

Questions clés et moyens de vérification

Les plans de contingences, les procédures et les ressources sont-elle en place pour faire face à une catastrophe? Oui

Les plans d'intervention tiennent compte des spécificités des deux sexes	Oui
Plans d'urgence/de gestion des risques pour une prestation continue de services de base	Oui
Centres opérationnels et de communication	Oui
Groupes de recherches et de secours	Oui
Stocks de matériels de secours	Oui
Abris	Oui
Installations médicales sûres	Non
Prise en compte de la spécificité des personnes âgées et handicapées dans les secours, les refuges et les installations médicales d'urgence	Non
Les entreprises sont des partenaires proactifs de la planification et des opérations d'intervention.	Non

Description:

? Un plan national de gestion des risques et des désastres ; un plan national d'intervention ; et un plan de contingence national mis à jour ;

? Dix comités départementaux fonctionnels, disposant de plans d'urgence et se transformant en centres d'opérations d'urgence en période de crise. Deux équipes d'intervention sont créées au niveau départemental ;

? Cinq centres d'opération d'urgence (COU) départementaux installés. D'autres

fonctionnent, en temps d'urgence, dans les installations des institutions étatiques ;

- ? Des exercices de simulation annuels sur les risques hydrométéorologiques réalisés tant au niveau local que national.
- ? Des équipes de recherche et de sauvetage disponibles – équipement niveau 1.
- ? Organisation d'ateliers multisectoriels de travail par le MSPP et certains partenaires - afin de renforcer les capacités techniques des responsables d'institutions en matière d'organisation et de réponse en cas de désastres.
- ? Capacité de réponse pour 25 000 familles de la CRH dans son plan de contingence - pour une période d'urgence et couvrant les biens non alimentaires (kit d'abris, kit d'hygiène, kit de cholera, kit de premiers soins, kit de cuisine, etc.).

Contexte & Contraintes:

Contraintes:

Le SNGRD est encore confronté à une insuffisance de ressources humaines qualifiées, des problèmes d'installations inadéquates, de ressources matérielles et financières pour répondre convenablement aux urgences.

Recommandations:

- ? Mettre à jour le plan national de GRD ;
- ? Poursuivre l'extension et le renforcement du réseau de comités de protection civile décentralisés et déconcentrés ;
- ? Standardiser les plans d'action ;
- ? Standardiser les plans d'urgence départementaux, communaux et locaux ;
- ? Compléter les modules de formation ;
- ? Elaborer un plan d'urgence national spécifique pour le risque sismique et poursuivre l'élaboration des plans sismiques régionaux et locaux ;
- ? Renforcer les capacités fonctionnelles du Centre d'Opérations d'Urgence National (COUN) et renforcer les capacités des ressources humaines devant opérationnaliser les différentes aires d'intervention ;
- ? Finaliser les constructions et équiper les COU départementaux ;
- ? Renforcer le partenariat pour la réponse aux désastres ;
- ? Réviser et faire respecter les normes de distribution de l'assistance humanitaire ; et
- ? Réaliser des travaux de réduction de risques dans les communautés et renforcer les capacités locales et communales de préparation aux désastres ;

Priorité d'action 5: Indicateur 3

Des réserves financières et des plans d'urgence sont en place pour assurer une réponse effective et la reconstruction quand cela est nécessaire.

Niveau de progrès atteint: 2

Quelques progrès, mais sans engagement systématique au niveau politique et/ou institutionnel

Questions clés et moyens de vérification

Existe-t-il des dispositions financières pour faire face à des catastrophes majeures? Oui

Fonds nationaux de prévoyance et pour les catastrophes	Oui
La réduction des risques futurs est prise en compte dans l'utilisation de fonds catastrophes	Non
Dispositifs d'assurance et de réassurance	Non
Obligations-catastrophes et autres mécanismes du marché des capitaux	Non

Description:

- ? Disponibilité d'un fonds d'urgence de l'Etat pour la réponse aux catastrophes.
- ? Mise en place d'infrastructures nationales et communautaires de stockage des articles de secours d'urgence, notamment les vivres, les médicaments et les tentes/abris.
- ? Disponibilité de matériel d'interventions rapides dans les communes.

Le fonds d'urgence est alimenté à partir de taxes prélevées sur le salaire des fonctionnaires, il était de 925 millions de gourdes, soit 23,125,000 dollars en 2010. 20,279,400 de gourdes ont été allouées aux Départements en fonds d'urgence suite au passage du cyclone Sandy en octobre 2012.

Parallèlement, le gouvernement prépositionne en permanence un minimum d'un million de gourdes (25 000 dollars américains) dans chacun des dix départements géographiques du pays pour la gestion des premières urgences.

Contexte & Contraintes:

Contrainte:

La contrainte majeure concernant les réserves financières très limitées de l'Etat Haïtien. Les maigres ressources, non suffisantes pour assurer le développement, sont de temps à autre investies dans la réponse aux désastres ou dans la réhabilitation/reconstruction.

Recommandations:

- ? Renforcement de la capacité opérationnelle du système ;
- ? Mise en place d'un système de gestion d'afflux de victimes (Plan blanc – Plan rouge);
- ? Renforcement et équipement des équipes d'interventions rapides ; et
- ? Mise en place d'un système de mobilisation et de gestion de volontaires.

Priorité d'action 5: Indicateur 4

Des procédures pour l'échange d'informations durant les aléas sont en place pour effectuer des analyses post-catastrophes

Niveau de progrès atteint: 4

Des réalisations importantes, mais avec des limitations avérées dans certains aspects fondamentaux, tels que les ressources financières et/ou les capacités opérationnelles

Questions clés et moyens de vérification

Existe-t-il une méthode ou des procédures pour évaluer les dommages, les pertes et les besoins en cas de catastrophe? Oui

Méthodologies accessibles pour l'évaluation des dégâts et des pertes

Oui

Méthodes d'évaluation des besoins après catastrophe

Oui

Prise en compte de la sexospécificité dans les méthodes d'évaluation des besoins après catastrophe

Oui

Ressources humaines identifiées et formées

Oui

Description:

Le SNGRD dispose de méthodologies d'évaluation des dommages, des pertes et des besoins post-catastrophe. Ces dernières sont disséminées et sont connues du niveau central au niveau local. Des ressources humaines sont formées à tous les niveaux à l'évaluation des dommages et des besoins.

Une amélioration est enregistrée dans la collecte et les délais de soumission des rapports post-désastre.

Contexte & Contraintes:

Recommandation

? Prévoir un mécanisme institutionnel pour la méthodologie du Post Disaster Needs Assessment (PDNA) et des exercices/formation réguliers afin de développer des capacités techniques dans le pays pour la conduite du PNDA ; et

? Besoin de ressources pour les évaluations sectorielles poussées.

Section 8: Facteurs de progrès

a) Approche qui intègre une perspective multi-aléas de la réduction du risque et de développement

Niveau de confiance:

Confiance partielle ou existante. Totale reconnaissance du problème, de la stratégie/ du cadre d'action à développer pour répondre au problème, peu d'application dans les politiques et les pratiques, manque d'adhésion des acteurs.

Est-ce que des rapports, études et atlas existent sur les aléas multiples dans le pays ou la sous-région?: Oui

Si oui, sont-ils mis en application dans les politiques de planification du développement?: Oui

Description (Veuillez fournir les indications suivantes: Où? Comment? Qui?):

L'approche multi aléas est devenue très récemment une préoccupation pour les structures de gestion des risques en Haïti. Elle comporte plusieurs éléments dans son évolution:

- ? une étude de 2002 "Cartes et étude des risques, de la vulnérabilité et des capacités de réponses en Haïti" produite par l'ONG OXFAM pour le SNGRD;
- ? une cartographie de la vulnérabilité multirisque réalisée en 2009 par la Coordination nationale de la sécurité alimentaire (CNSA) ;
- ? une étude de 2010, après le séisme du 12 janvier, qui prend en compte différentes menaces naturelles (hydrométéorologiques et géologiques) et qui a été utilisée dans l'évaluation des besoins post désastre (PDNA) et dans la préparation de la saison cyclonique 2010 ;
- ? des banques et bases de données des pertes liées aux catastrophes ;
- ? des bilans, des rapports périodiques des institutions de la GRD ;
- ? des informations limitées à certaines zones du pays portant sur les éléments suivants : les failles, les glissements de terrain, les zones fortement érodées, la nature des sols, la trajectoire des systèmes tropicaux, les zones inondables, les réserves en eau et la qualité de l'eau ;
- ? un atlas des dommages causés par le séisme du 12 janvier 2010, outil qui a servi dans le processus du PDNA

En fait, la conscience du besoin de recherche, d'études et de bases de données pour déterminer les facteurs de vulnérabilité n'a pas été vraiment manifeste dans le pays. Très peu de ressources financières étaient donc allouées au développement de ces domaines. Il importe maintenant de :

- ? continuer les plaidoyers auprès des décideurs et des acteurs dans la perspective d'un réel engagement en faveur de l'évaluation multi-aléas, de la recherche scientifique et de la création de bases de données sur les catastrophes ;
- ? faire en sorte que les institutions scientifiques et de recherche disposent des ressources nécessaires à leur fonctionnement et au développement de méthodologies, d'études et de

modèles pour évaluer les vulnérabilités et les impacts des aléas.

b) La prise en compte de la question du " genre et de la réduction du risque est adoptée et institutionnalisée

Niveau de confiance:

Absence ou peu de confiance: peu de reconnaissance du problème dans les politiques ou les pratiques et quand elle existe, rien n'est fait pour y répondre

Des données ventilées par sexe sont-elles disponibles et utilisées dans le cadre des prises de décision concernant les actions de réduction des risques et de relèvement ? : Non

Les disparités entre les sexes sont-elles prises en compte de façon adéquate et sensée dans la conceptualisation et la mise en œuvre des politiques et des programmes? : Non

Description (Veuillez fournir les indications suivantes: Où? Comment? Qui?):

Les informations sur le genre sont de plus en plus identifiées mais elles ne sont pas systématiquement utilisées dans les stratégies de réduction du risque. Cependant, les interventions du SNGRD, en réponse ou en réhabilitation sont plus ou moins adaptées aux groupes les plus vulnérables en respectant le rôle que jouent les hommes et les femmes dans les communautés.

Une conscience des questions liées au genre doit donc être encouragée et alimentée dans la perspective de leur intégration de façon appropriée et significative dans les politiques et des programmes de réduction de la vulnérabilité, de réponse et de réhabilitation.

c) Les capacités pour la réduction du risque sont identifiées et renforcées

Niveau de confiance:

Confiance partielle ou existante. Totale reconnaissance du problème, de la stratégie/ du cadre d'action à développer pour répondre au problème, peu d'application dans les politiques et les pratiques, manque d'adhésion des acteurs.

Les agences, institutions et administrations désignées comme responsables au niveau local disposent-elles des moyens requis pour contrôler le respect de la réglementation en matière de réduction des risques?: Non

Les institutions locales, les comités de village, les collectivités, les bénévoles ou encore les associations pour le bien-être des citoyens sont-ils correctement formés pour intervenir en cas de besoin?: Non

Description (Veuillez fournir les indications suivantes: Où? Comment? Qui?):

Le nombre de structures locales de gestion des urgences a augmenté de 2005 à 2012 ; le nombre de ressources humaines formées aussi. Mais, il persiste un manque significatif de capacités d'interventions au niveau des communautés. Le gouvernement doit s'atteler à poursuivre ses efforts et doter les comités décentralisés de ressources techniques, matérielles et financières adéquates afin de gérer les risques inhérents à leur communauté et de faire face aux événements adverses qui pourraient survenir.

En dépit des efforts déployés ces dernières années, il existe aussi des faiblesses importantes au niveau de l'institution régulatrice du Système, la Direction de la Protection Civile (DPC). Cette dernière n'est pas dotée d'autonomie administrative ni financière. Ce qui génère des problèmes au niveau de la fonctionnalité du SNGRD. L'institution n'a pas l'appui légal qui devait lui permettre de mobiliser les ressources des différents ministères sectoriels en période d'urgence. En outre, par tradition, en vertu de son mandat et en fonction de ses capacités internes, les activités de la DPC se concentrent principalement sur la réponse aux désastres.

En matière de préparation et de réponse, le Système national a surtout œuvré sur l'axe de la gestion des désastres pour rapidement minimiser les pertes en vies humaines : en 2004, la tempête cyclone Jeanne a causé 5 000 morts ; en 2007, les cyclones Dean et Noël ont occasionné 330 morts ; en 2008, 4 cyclones majeurs (Fay, Gustav, Hannah et Ike) ont touché le pays en l'espace de 22 jours et provoqué la mort de 800 personnes ; en 2012, l'ouragan Isaac a fait 24 morts. Cependant, le séisme dévastateur du 12 janvier 2010 a réaffirmé le caractère multi-menace du pays et attiré l'attention sur l'augmentation ininterrompue de la vulnérabilité. Le renforcement des capacités doit donc se poursuivre à tous les niveaux.

S'il est vrai que les messages d'alerte et les décisions d'évacuation sont de plus en plus assimilés par les populations, force est de constater que des lacunes demeurent dans les mécanismes et moyens logistiques à mettre en place. L'expertise dans le domaine, l'élaboration des plans et des procédures font souvent défaut.

d) Des approches de sécurité humaine et d'équité sociale sont intégrées dans la réduction du risque et les activités de reconstruction

Niveau de confiance:

Confiance partielle ou existante. Totale reconnaissance du problème, de la stratégie/ du cadre d'action à développer pour répondre au problème, peu d'application dans les politiques et les pratiques, manque d'adhésion des acteurs.

Les programmes prennent-ils en compte les risques qui pèsent sur les groupes les plus vulnérables et marginalisés sur le plan socio-économique?: Oui

Des mesures de protection sociale / mécanismes de sécurité appropriés sont-ils correctement mis en œuvre afin de protéger contre les vulnérabilités socioéconomiques et politiques spécifiques?: Oui

Description (Veuillez fournir les indications suivantes: Où? Comment? Qui?):

Des actions de réduction des risques au plan de la sécurité humaine et de l'équité sociale sont entreprises à différents niveaux :

? Plusieurs mécanismes sont initiés visant la protection et l'entretien des écosystèmes, tels un début de législation, la création d'institutions, l'élaboration de programmes et projets ainsi que leur mise en application, l'adaptation au changement climatique, la préservation et la gestion des ressources naturelles ;

? Des filets de protections sociales sont mis en place pour renforcer la résilience des communautés et des ménages sujets aux risques, tels la sécurisation des activités économiques en milieu rural face aux risques de catastrophes naturelles, des actions de réduction de la vulnérabilité environnementale, économique et des infrastructures ;

? Des investissements pour la réduction des risques dans les implantations urbaines les plus vulnérables sont initiés. Les principales réalisations en termes de correction de lits de rivières, de protection de berges, de traitement de ravines ont contribué à réduire le taux de sédimentation de certaines plaines ou des routes dominées par des versants au moment des averses. Tout ceci leur assure une meilleure protection. Les risques d'inondation ont diminué dans les zones bénéficiaires de ces travaux. Ce qui fait apaiser en quelque sorte l'inquiétude des populations exposées à l'inondation aux moindres averses dans certaines communes ; et

? La restauration et la protection des ressources naturelles sont d'une importance primordiale. A la suite de plusieurs décennies de dégradation environnementale, les fonctions naturelles des écosystèmes, tels que les forêts et les terres marécageuses, à mitiger et protéger contre les effets des catastrophes ont été diminuées et contribuent à augmenter la vulnérabilité de la population.

Les résultats de ces efforts paraissent maigres par rapport à l'ampleur de la vulnérabilité, laquelle est, en plus, aggravée à chaque saison cyclonique et particulièrement à la suite du séisme du 12 janvier 2010. Il demeure, par conséquent, d'une priorité capitale de renforcer les interventions afin de réduire les risques socio-économiques, en particulier pour les plus

vulnérables.

e) Des engagements et des partenariats avec des acteurs non gouvernementaux, la société civile, le secteur privé ont été encouragés à tous les niveaux

Niveau de confiance:

Confiance partielle ou existante. Totale reconnaissance du problème, de la stratégie/ du cadre d'action à développer pour répondre au problème, peu d'application dans les politiques et les pratiques, manque d'adhésion des acteurs.

Are there identified means and sources to convey local and community experience or traditional knowledge in disaster risk reduction?: Oui

Si oui, ceux-ci sont-ils intégrés de façon sensée dans les plans et activités de réduction des risques de catastrophe à l'échelle locale, infranationale et nationale?: Oui

Description (Veuillez fournir les indications suivantes: Où? Comment? Qui?):

Participation des communautés

Le SNGRD est participatif à tous les échelons du pays : central, départemental, communal et local. La participation des communautés et la décentralisation sont assurées à travers la délégation d'autorité et de ressources au niveau local. Des sessions d'information/formation à l'intention des décideurs contribuent à les responsabiliser et à les sensibiliser. Elles se tiennent après chaque élection et après chaque période de nomination, à partir de rencontres ciblées.

Partenariats public/privé

Des organisations de la société civile, des institutions nationales de planning, des organisations clés dans les domaines économiques et du développement sont formellement représentées au niveau des structures centrales. Elles sont fortement présentes dans les plateformes locales de gestion des risques et des désastres.

Un accord de coopération est établi entre le Bureau des Mines et de l'Energie (BME), le Laboratoire National du Bâtiment et des Travaux Publics (LNBTP) et le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM) de France sur le micro zonage sismique de Port au Prince ;

Des associations de professionnels (dont l'Association des médecins haïtiens (AMH), des groupes du secteur privé (dont les associations de médias - AGERCA), des institutions universitaires, des ONG supportent les actions du SNGRD, surtout en période d'urgence.

Moyens de transmission d'informations

Des mécanismes sont en place pour évaluer, archiver et divulguer les informations nécessaires sur les aléas et les vulnérabilités, dont des bases de données, des sites Internet, des systèmes de surveillance et d'alerte, des réseaux (communautaires) d'information et de communication largement et activement supportés par les médias et les radios communautaires.

Facteurs contextuels de progrès

Niveau de confiance:

Confiance partielle ou existante. Totale reconnaissance du problème, de la stratégie/ du cadre d'action à développer pour répondre au problème, peu d'application dans les politiques et les pratiques, manque d'adhésion des acteurs.

Description (Veuillez fournir les indications suivantes: Où? Comment? Qui?):

Connaissance du risque

Peu ou pas de données historiques – évolution lors des dernières années : La collecte de données sismologiques et hydrométéorologiques, leur traitement et la mise à disposition des utilisateurs des produits dérivés sont des aspects qui requièrent un haut niveau de priorité. Ils requièrent aussi une excellente coordination, étant donné la diversité des actions et des travaux qui se réalisent depuis le séisme du 12 janvier 2010. Une attention spéciale sera portée aux aspects sismologiques (au sens large), étant donné que les aspects hydrométéorologiques sont déjà appuyés par plusieurs agences depuis des années.

Mobilisation de ressources

Le SNGRD arrive à mobiliser des ressources financières assez importantes et à dégager une certaine complémentarité des programmes d'appui (PUGRD, PASNGRD, PGR, PRPN, PNAP, UE). Mais les résultats paraissent insignifiants devant l'ampleur de la vulnérabilité du pays.

Ressources et capacités institutionnelles

Malgré des avances importantes au niveau de l'intégration institutionnelle du SNGRD, ce dernier conserve des faiblesses importantes. En général, le Système National de Gestion des Risques et Désastres, tel que défini par le PNGRD, manque encore d'opérationnalité et souffre de plusieurs problèmes (SPGRD, 2008), par exemple :

? l'absence de cadre légal ;

? la faible dynamique du Comité National de Gestion des Risques et Désastres sauf à la veille d'un désastre ; et

? le nombre limité d'outils de régulation permettant de coordonner et de standardiser les activités des différents intervenants.

Intégration de la réduction du risque dans les politiques et les programmes de développement

Même s'il existe une vision de responsabilités partagées, la prise en charge de la gestion du risque n'est pas encore consolidée. Les institutions et les secteurs n'arrivent pas encore à aborder cette gestion de façon transversale.

Après presque une décennie, les acteurs s'entendent sur la nécessité de réviser le cadre conceptuel, d'adapter les approches et les arrangements institutionnels et de modifier les aspects qui sont nécessaires en fonction des communautés les plus vulnérables.

Section 9: Perspective Future

Perspective Future Domaine 1

Domaine 1: Intégrer la réduction des risques de catastrophe dans les politiques et plans relatifs au développement durable

Défis globaux:

- ? La complexité et la transversalité de la thématique ainsi que la multiplicité des acteurs entraînant des hésitations, des réticences et parfois des conflits institutionnels par rapport à de la réduction du risque ;
- ? Les changements fréquents de gouvernement et l'inadaptation des lois cadres des institutions à la réduction des risques et des désastres ;
- ? Le manque de ressources humaines et financières ; et
- ? Les problèmes de coordination, de planification, de suivi et d'évaluation des programmes et des projets de la part de certains acteurs nationaux.

Déclarations sur les perspectives futures:

- ? Suivi des plaidoyers et du processus d'information, de conscientisation et de sensibilisation pour l'inclusion systématique de la réduction du risque dans le développement durable, les politiques et la planification ainsi que pour une meilleure implication des secteurs dans la réduction des risques ;
- ? Promotion de la gestion décentralisée du risque. La gestion du risque, comme axe transversal dans la planification et la gestion des collectivités territoriales, est moins coûteuse, plus durable et permet de s'attaquer aux causes de la vulnérabilité sur l'ensemble du territoire, à l'échelle où les effets sont directement sentis ;
- ? Révision et adaptation des lois cadres relatives au secteur de la GRD ;
- ? Intégration de la résilience climatique en se concentrant sur l'environnement côtier et sur une gestion basée sur les écosystèmes en vue de renforcer la résilience des systèmes naturels. Cela devrait permettre d'aborder les vulnérabilités socio-économiques et environnementales, visant à protéger les vies et moyens de subsistance ; et
- ? Suivi et intensification des actions d'aménagement et protection des ressources naturelles permettant d'augmenter de manière significative le taux de couverture forestière du pays avec des arbres pour la production de fruits, d'énergie renouvelable ou de bois.

Perspective Future Domaine 2

Domaine 2: Développer et renforcer les institutions, mécanismes et capacités pour accroître la résilience face aux aléas

Défis globaux:

Les défis au niveau du renforcement des institutions, des mécanismes et des capacités résident dans :

- ? l'insuffisance de ressources opérationnelles à tous les niveaux (central, départemental, local) en termes de personnel formé, de compétences techniques, d'équipements, d'installations et de financement pour le fonctionnement normal des structures ;
- ? le manque de comités institutionnels pour la réduction de la vulnérabilité et l'absence de prévisions budgétaires au sein des institutions spécifiquement pour la gestion des risques et la réponse aux désastres, surtout au niveau local ;
- ? l'absence de cadre légal, le manque de normes et de procédures ;
- ? l'insuffisance de systèmes d'alerte dans les communautés à hauts risques ;
- ? la sous évaluation du risque en général (dans les installations scolaires et hospitalières en particulier) et le peu d'intérêt pour la recherche sur les aléas ;
- ? la concentration des ressources sur les risques hydrométéorologiques. La gestion de la saison cyclonique (préparation, veille météorologique, veille cyclonique, alerte, réponse...) va au-delà des six mois que dure la période et laisse peu de temps et de ressources aux structures de protection civile pour les questions relatives aux autres aléas et pour la gestion des risques proprement dite ;
- ? la non intégration de la réduction du risque de catastrophe dans les programmes scolaires nationaux ; et
- ? le défi majeur concernant les réserves financières demeure dans la pauvreté du pays. Les maigres ressources, non suffisantes pour assurer le développement, sont de temps à autre investies dans la réponse aux désastres ou dans la réhabilitation/reconstruction.

Déclarations sur les perspectives futures:

- ? Renforcer les capacités opérationnelles des institutions et entités du SNGRD à tous les niveaux (central, départemental, local) en termes de personnel formé, de compétences techniques, d'équipements, de financement et d'installations pour la prévention, la préparation, la réponse et la réhabilitation/reconstruction ;
- ? Instituer et renforcer les mécanismes institutionnels relatifs à la réduction de la vulnérabilité ;
- ? Finaliser le processus de légalisation du cadre institutionnel du SNGRD, réviser/élaborer et adapter les lois cadres, les normes et les procédures relatives au secteur de la GRD et les mettre en application ;
- ? Étendre et opérationnaliser les systèmes d'alerte précoce et de surveillance multi aléas dans toutes les communautés à hauts risques, avec priorité au risque sismique ;

- ? Poursuivre et intensifier le processus d'information, de conscientisation et de sensibilisation des décideurs, des bailleurs, des institutions et du public sur la problématique des risques, la recherche scientifique et le développement de méthodologies, d'études et de

- modèles pour évaluer les vulnérabilités et les impacts des aléas et les risques ;
- ? Adapter les plans nationaux en fonction de l'approche multi-aléas et de la nécessité de tenir compte des divers paramètres de la GRD (gestion des risques, préparation, réponse et réhabilitation/reconstruction) ;
- ? Assurer le contrôle effectif de l'environnement et l'éducation de la population aux changements climatiques ;
- ? Entreprendre des plaidoyers pour l'intégration de la réduction du risque de catastrophe dans les programmes scolaires nationaux ;
- ? Établir des standards minimaux et des directives pour la construction tout en continuant à travailler à un code du bâtiment et d'un code d'urbanisme pour Haïti ;
- ? Établir des cartes d'aléa et de microzonage sismique, imposer leur utilisation pour la planification urbaine et la conception parasismique ;
- ? Réaliser des travaux de réduction de risques dans les communautés ; et
- ? Elever le niveau de conscience collective des citoyens et inclure la thématique des risques dans les curricula des instances de formation académique et professionnelle.

Perspective Future Domaine 3

Domaine 3: Envisager systématiquement la réduction des risques dans l'exécution des programmes de préparation aux urgences, de réponse et de relèvement

Défis globaux:

- ? Problèmes d'harmonisation et de coordination des efforts dans l'évaluation des risques à cause des agendas multiples des intervenants ;
- ? Porter les hautes autorités et les acteurs à accorder et maintenir la priorité à l'évaluation multirisques dans tous ses paramètres, par exemple à tenir compte de l'évaluation du bâti (écoles, hôpitaux, etc.) et des nouvelles infrastructures;
- ? Faire en sorte que les structures locales soient dotées d'installations et d'équipements adéquats ;
- ? Problèmes d'appropriation, de planification, de suivi et d'évaluation des projets de la part des acteurs nationaux ; et
- ? Manque d'entretien des infrastructures mises en place ou reconstruites.

Déclarations sur les perspectives futures:

- ? Continuer les plaidoyers auprès des décideurs et des acteurs dans la perspective d'un réel engagement en faveur de l'évaluation multi-aléas et d'une harmonisation des actions ;
- ? Institutionnaliser les procédures pour intégrer les mesures de réduction du risque dans les stratégies, les plans et les programmes de développement durable ;
- ? Établir des cartes d'aléa et de microzonage sismique ;
- ? Évaluer la stabilité structurale des bâtiments ;
- ? Rendre accessibles les bases de données disponibles et en constituer d'autres ;
- ? Mettre en place un réseau national de surveillance sismologique ;
- ? Évaluer la stabilité structurale des bâtiments et entreprendre des plaidoyers pour l'élaboration de politiques ou de programmes nationaux pour réduire la vulnérabilité des écoles et des installations sanitaires afin de les rendre sûrs en cas d'urgence ; et

? Améliorer la connaissance et les outils de gestion du risque au niveau local.

Perspective Future Domaine 4

The United Nations General Assembly Resolution 66/199, requested the development of a post-2015 framework for disaster risk reduction. A first outline will be developed for the next Global Platform in 2013, and a draft should be finalized towards the end of 2014 to be ready for consideration and adoption at the World Conference on Disaster Reduction in 2015.

Défis globaux:

L'élément le plus important à prendre en compte est la réduction transversale des risques dans les secteurs. Le cadre d'action post-2015 devrait pouvoir donner des outils permettant cette intégration de la réduction des risques dans les secteurs et le suivi de ces processus dans les plans et programmes de développement. Chaque acteur (gouvernements, bailleurs, organisations internationales, ONG, société civile, etc.) devrait s'engager à intégrer la réduction des risques comme composant transversal à l'ensemble de ses activités

Section 10: Intervenants

Les organisations et les services ayant participé au processus de révision du cadre d'action de Hyogo

Organisation	Type	Point focal
Bureau des Mines et de l'Energie (BME)	Gov	Claude Prepetit
Bureau du Premier Ministre	Gov	
Centre national d'information géospatiale (CNIGS)	Gov	
Centre national de météorologie (CNM)	Gov	
Comité Interministériel pour l'Aménagement du Territoire (CIAT)	Gov	
Coordination national pour la sécurité alimentaire (CNSA)	Gov	
Direction de la protection civile (DPC)	Gov	Marie Alta Jean-Baptiste
Direction national de l'eau potable et de l'assainissement (DINEPA)	Gov	
Institut haitien de statistique et d'information (IHSI)	Gov	
Laboratoire national du batiment et des travaux public (LNBTP)	Gov	Yves Fritz Joseph
Ministère de l'agriculture, des ressources naturelles et du développement rural (MARNDR)	Gov	
Ministère de l'économie et des finances	Gov	
Ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle	Gov	

Ministère de l'environnement	Gov	
Ministère de l'intérieur et des collectivités territoriales	Gov	
Ministère de la Communication	Gov	
Ministère de la condition féminine et aux droits des femmes	Gov	
Ministère de la culture	Gov	
Ministère de la jeunesse, des sports et de l'action civique	Gov	
Ministère de la justice et de la sécurité publique	Gov	
Ministère de la planification et de la coopération externe	Gov	
Ministère de la santé publique et de la population	Gov	
Ministère délégué au Premier Ministre chargé de la promotion de la paysannerie	Gov	
Ministère délégué auprès du Premier Ministre chargé des Droits de l'Homme et de la lutte contre l'extrême pauvreté	Gov	
Ministère des affaires étrangères et des cultes (MAEC)	Gov	
Ministère des affaires sociales et du travail (MAST)	Gov	
Ministère des travaux publics, du transport et de l'énergie	Gov	
Ministère du tourisme	Gov	
Secrétariat permanent pour la gestion des risques et désastres (SPGRD)	Gov	

United states of America (USA)	Gov	
Watershed initiative for national natural environment (WINNER)	Gov	
Banque Interaméricaine de Développement (BID)	Regl Inter-gov	Gilles Damais
Alliance pour la gestion des risques et la continuité des activités (AGERCA)	Private	Marie Louise Russo
International management group (IMG)	Private	
Care Haiti	NGO	
Concern Worldwide	NGO	
Croix Rouge Haitienne	NGO	Guiteau Jean-Pierre
Fédération international de la croix-rouge et du croissant-rouge (FICR)	NGO	
HelpAge Haiti	NGO	
OXFAM	NGO	
Plan internationa	NGO	
Save the children	NGO	
Secours islamique	NGO	
Solidarités Haiti	NGO	
World vision	NGO	
Banque Mondiale (BM)	UN & Intl	Gaetano Vivo
Organisation Internationale pour les migrations (OIM)	UN & Intl	
Programme alimentaire mondial (PAM)	UN & Intl	

Programme des nations unies pour le développement (PNUD) UN & Intl

Union Européenne (UE)

UN & Intl